

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. IV.—No. 11.

MONTREAL. JEUDI, 13 MARS, 1873.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

GALERIE NATIONALE.

CALIXA LAVALLÉE.

On a déjà dit que tout le monde dans le Bas-Canada était plus ou moins musicien, que les Canadiens-Français avaient des dispositions innées pour les beaux-arts, les lettres et la musique en particulier. On cite, dans chaque paroisse, plusieurs familles où le talent musical se transmet de père en fils depuis bien des générations. Ce talent éclate partout, dans les chansons touchantes et pittoresques des anciens voyageurs, comme dans les refrains joyeux qui égalent les soirées canadiennes.

Nous tenons de notre origine ces dispositions artistiques qu'on trouve chez les races latines; mais la nature de notre pays a dû nécessairement les développer et leur donner un cachet particulier. Nulle part les harmonies de la nature ne sont plus remarquables, ni plus puissantes; un immense concert s'élève continuellement du sein de nos forêts, des flots de nos grands lacs et de nos fleuves, de nos cataractes incomparables, des torrents qui tombent de nos montagnes. Le moindre bruit répété par l'écho de nos rochers devient un tonnerre.

Aucun talent musical ne porte plus que celui de M. Calixa Lavallée le cachet national, l'empreinte de cette nature grandiose et pittoresque.

Quelques mois après son début au théâtre royal, deux citoyens de cette ville qui s'intéressaient à cet enfant, MM. Léon Derome et Frs. Benoit, voulant le faire juger par un homme compétent, le conduisirent chez M. Brauneis. Le jeune Lavallée se mit au piano et joua, pendant vingt minutes, plusieurs morceaux difficiles. M. Brauneis demanda quel était le maître qui avait si bien formé cet enfant.

—Son maître, dit M. Derome, c'est d'abord son père qui lui a enseigné les premiers rudiments de la musique, mais c'est surtout lui-même, car il a appris seul ce qu'il sait.

—Vous plaisantez, dit M. Brauneis, on ne joue pas du piano comme on prend un verre d'eau.

—N'est-il pas vrai, dit M. Derome, que Mozart à cinq ans composait, en jouant, de la musique.

—Sans doute, mais Mozart était un génie.

—Eh bien! reprit M. Derome, pourquoi le Canada n'aurait-il pas ses génies comme l'Allemagne?

—C'est vrai, reprit M. Brauneis.

Calixa Lavallée est né à Verchères, le 28 décembre 1842; son père, M. A. Lavallée, musicien lui-même de talent, eut bientôt reconnu dans son fils un artiste d'avenir. A quatre ans, le jeune Calixa faisait musique de tout, il cherchait à tirer des sons de tout ce qui lui tombait sous la main, il a été né avec un clavier dans la tête et des notes au bout des doigts. A onze ans, il faisait son début au théâtre royal de Montréal, et produisait une vive impression sur son auditoire.

Petit, maigre, les cheveux noirs comme l'ébène, les yeux brillants comme des escarboucles, vif, léger comme un papillon, il avait l'air d'un lutin, d'un de ces diabolotins dont on fait la description dans les histoires de sorciers.

Son premier professeur fut M. Letondal, cet artiste aveugle auquel l'art musical doit tant dans ce pays. M. Letondal fut heureux de cultiver ce talent et prit plaisir à contempler ses progrès.

En 1859, M. Lavallée commença cette vie aventureuse et agitée qu'il a menée jusqu'à ce jour. Il partit pour les

Etats-Unis, fit un début brillant à la Nouvelle-Orléans et s'étant associé au célèbre violoniste espagnol Olivera, alla donner des concerts dans le Brésil et les Indes occidentales. Les populations enthousiastes de ces pays méridionaux admirèrent le talent du jeune artiste canadien qui n'avait alors que dix-huit ans.

En 1861, au début de la guerre américaine, il déposa l'archet et laissa le clavier pour prendre les armes en faveur du Nord. Il entra dans l'armée, comme lieutenant d'infanterie, et fit bravement toutes les campagnes jusqu'à Antietan où il se fit blesser à la jambe.

Pour obéir alors aux vœux de ses parents, il quitta l'armée, revint à Montréal, et resta deux ans au milieu de nous, enseignant avec succès, à la tête de toutes nos fêtes musicales, prêtant le secours de son talent à toutes les bonnes œuvres. Dans l'hiver seul de 1864, il prit part à dix-sept concerts pour les pauvres.

Mais Montréal n'offrait pas un champ assez vaste à son activité, à son désir d'apprendre; il partit de nouveau, fit le tour des Etats-Unis, et du Mexique, alla jus qu'en Californie cueillir des lauriers. A son retour à New-York, il fit connaissance avec le fameux Fisk qui le nomma surintendant du *Grand Opera*.

C'est alors qu'il commença en société avec M. Arnold de Thiers, écrivain belge de distinction, la composition d'un opéra bouffe dont le monde artistique de New-York s'est beaucoup occupé. Au bout de trois mois, cet opéra à trois actes et à grand orchestre, était prêt pour la répétition. Lorsque M. Lavallée lut, lui-même, son œuvre, au foyer du Grand Opéra, l'enthousiasme fut grand parmi les acteurs; c'était à qui aurait le début. Mais au moment où *Lou-Lou*, allait être représenté, un événement tragique, qui a fait une si grande sensation dans le monde entier, ferma les portes du Grand Opéra: Fisk tombait sous la balle d'un assassin.

M. Lavallée, découragé, quitta New-York et alla tenter fortune à Boston, où une revue musicale accueillait son début par les remarques suivantes:

« Le début de Calixa Lavallée est un succès complet, et l'éminent pianiste est une heureuse acquisition pour notre cité. Ses efforts dans le difficile Concerto de Mendelssohn, ainsi que les morceaux de sa composition portent la marque d'un artiste accompli, et d'un musicien de hautes capacités. »

M. Lavallée joue de presque tous les instruments, il est, comme on sait, très fort sur le violon; mais c'est, comme pianiste surtout qu'il a fait sa réputation; c'est pour cet instrument qu'il a composé tant de jolies choses; car M. Lavallée est non-seulement un exécutant hors ligne, mais c'est de plus un compositeur remarquable. Outre l'opéra bouffe de *Lou-Lou* qui suffira, dit-on, pour le placer au premier rang des célébrités musicales de l'Amérique, il a éparpillé ça et là une foule de productions charmantes, d'improvisations où son talent se révèle dans son admirable fécondité.

M. Lavallée a plus que du talent: il possède à un haut degré ce don sacré de l'inspiration, le feu sacré qui, dans les arts et dans les lettres, caractérise le génie. Il y a dans ses compositions, comme dans sa manière d'exécuter les morceaux des grands maîtres, une vigueur, une fougue, une hardiesse de conception et une facilité d'exécution qu'on ne peut se lasser d'admirer.

Naturellement indiscipliné, formé à l'école de la nature plutôt qu'à celle de l'art, dominé probablement par la

pensée que le mérite après tout de l'artiste est d'aller droit à l'âme de son auditoire, d'agir sur ses sens, il a des hardiesses, des brusqueries qui étonnent, des mouvements rapides comme l'éclair, des éclats terribles comme la foudre. Il ne cesse pas d'être classique cependant, et il est étonnant comme il peut facilement passer du grave au doux, du terrible au gracieux. C'est le murmure du ruisseau à côté de la grosse voix de nos cataractes, ou les flots tumultueux de nos grands lacs; c'est le calme de nos belles nuits, la sérénité de notre ciel étoilé après les jours de tempête; c'est l'image de notre nature comme de notre caractère où les contrastes sont si frappants. Voilà pourquoi nous avons dit en commençant que le talent de M. Lavallée était essentiellement national et, par conséquent, populaire.

Nous regrettons d'être forcé d'interrompre cette appréciation écrite à la hâte; nous la compléterons dans quelques mois.

Ajoutons seulement qu'il y a dans le caractère et les manières de M. Lavallée, comme dans son talent musical, une grande vivacité, beaucoup de spontanéité, de laisser-aller et de familiarité, trop d'allures démocratiques peut-être même. Fils de ses œuvres, livré à lui-même, dès sa plus tendre jeunesse, il s'est formé seul sous le rapport moral comme sous le rapport artistique. Excellente nature, d'ailleurs, obéissant au premier sentiment, cédant à la première bonne pensée qui lui vient. On comprend que dans cette vie de troubadour errant qu'il a menée depuis l'âge de dix-sept ans, les occasions de faire le bien ou le mal, ainsi que les aventures, ne lui ont pas manqué; nous raconterons cela plus tard.

M. Lavallée est en ce moment à Montréal, au sein de sa famille, où il doit demeurer quelques jours. Nous espérons que la prochaine fois qu'il reviendra dans notre ville, ce sera pour y rester. Puisse le temps venir, où les hommes de talent ne seront pas obligés d'aller à l'étranger pour trouver un champ digne de leur ambition! Puisse la providence nous rendre tous ces compatriotes dont les talents et le travail contribueraient tant à la gloire et à la prospérité de notre patrie!

M. Lavallée donne un concert, ce soir, Jeudi, à la Salle des Artisans; tout le monde ira sans doute l'entendre, et admirer les progrès qu'il a faits.

L. O. DAVID.

LES CANADIENS DE L'OUEST.

LOUIS RIEL, PRÉS.

(Suite.)

Le nom du gouverneur de la colonie n'était pas apposé à ce document, mais on savait qu'il en était l'auteur.

Une autre proclamation émise, le même jour, était encore plus vexatoire. Elle était ainsi conçue:

« Attendu que certaines personnes sont réputées faire le commerce des fourrures, je donne, par les présentes avis que, dans le but de nous soustraire, s'il est possible, à la nécessité d'adopter des mesures rigoureuses pour la suppression de ce trafic illicite, la Compagnie de la Baie d'Hudson n'expédiera dans ses bateaux et ne recevra dans aucun port des marchandises adressées à quelque personne que ce soit, à moins que celle-ci n'ait, une semaine avant le jour fixé pour le départ de l'express de l'hiver, produit au bureau du Fort Garry en haut, une déclaration à l'effet suivant: « Je déclare, par les présentes que depuis le 8 décembre courant, je n'ai fait ni directement ni indirectement le commerce des fourrures pour mon propre compte; que je n'ai pas donné de marchandises à crédit, que je n'ai pas avancé d'argent aux personnes généralement

souçonnées de faire le commerce des pelleteries; de plus que, si d'ici au milieu du mois d'août prochain, il appert que j'ai agi contrairement à quelque partie de cette déclaration, la Compagnie de la Baie d'Hudson aura le droit de détenir mes importations, l'année prochaine, à York Factory, durant un an, ou de les acheter à leur coût originaire.....

" Fait à Fort Garry, le 7 décembre 1844.

" ALEXANDRE CHRISTIE,
" Gouverneur."

La compagnie n'en resta pas là dans la voie des mesures tyranniques. Elle alla jusqu'à décréter que les lettres des colons, destinées à l'étranger, devaient être déposées non cachetées à ses bureaux. Voici la proclamation qu'elle lança à cette occasion :

" No. 4.—*Exprès de l'hiver.* Toutes les lettres que l'on a l'intention d'envoyer par cette voie de transport, doivent être déposées à ce bureau, le ou avant le premier janvier; l'auteur de chaque lettre devra écrire son nom au coin gauche en bas, et s'il n'est pas l'un de ceux ayant fait une déclaration qu'il ne fait pas le commerce des fourrures, sa lettre devra être remise ouverte, ainsi que ses incluses, et le tout sera fermé à ce bureau.

" ALEXANDRE CHRISTIE,
" Gouverneur d'Assiniboia.

" Fort Garry, 20 décembre 1844."

Cette proclamation contribua considérablement à agiter la population, et les colons refusèrent d'y obéir d'un commun accord. L'agent de la Compagnie refusa d'expédier une lettre d'un M. Sinclair, qui était cachetée, mais c'est l'un des rares cas que l'on peut citer. Les protestations furent si unanimes et si accentuées que la Compagnie n'osa pas mettre en force un aussi odieux décret, qui avait pour but de l'informer des affaires les plus secrètes des colons.

III.

Il nous suffira maintenant de citer quelques exemples des vexations de la Compagnie de la Baie d'Hudson, pour compléter notre dossier contre cette puissante association.

Un nommé de Lagimodière ayant vendu quelques vivres sur la frontière américaine, pour lesquelles il reçut un cholin la livre, alors que la Compagnie ne donnait que trois ou quatre sous pour la même quantité, la nouvelle parvint aux oreilles des agents de la Compagnie qui confisquèrent sommairement les effets de M. de Lagimodière. Celui-ci protesta vivement contre ce procédé arbitraire, et les métis épousèrent sa cause avec chaleur. Ils allèrent même jusqu'à menacer de se soulever si on ne rendait justice à leur compatriote, et la Compagnie fut forcée de baisser pavillon et de rendre les articles confisqués.

Le Révd. M. Belcourt, l'un des premiers apôtres du Nord-Ouest, partait un jour pour le Canada. Le bourgeois de la Compagnie, qui demeurait à Fort Garry, ayant eu vent de son départ, dépêcha immédiatement un agent à ses trousses pour l'arrêter et constater si ses malles ne recelaient pas quelque article de pelleterie.

Le Révd. M. Belcourt, averti à temps, déposa, dans le but de lui faire pièce, au fond de sa valise, une vieille peau de rat-musqué; veuve de tout son poil, et que l'on avait abandonnée sur la route. L'émissaire de la Compagnie ayant rejoint l'intrépide missionnaire, celui-ci lui livra ses clefs et lui offrit volontiers de visiter ses malles. Puis, prenant la peau de rat-musqué, il la lui présenta en disant d'un ton narquois: " Allez porter ceci à votre bourgeois." On imagine la confusion de l'agent.....

Le gouverneur, Simp ou devint furieux contre le bourgeois en apprenant ce fait. Il lui reprocha d'avoir agi ainsi maladroïtement à l'égard du Révd. M. Belcourt, un homme puissant, aimé et respecté de tous les métis, en mesure, selon lui, de faire beaucoup de tort à la Compagnie. C'était, du reste, la seule cause de son indignation. La question de délicatesse ou de convenance n'était pour rien dans sa colère. Le bourgeois, plus zélé que rempli de tact, expia sa maladresse en étant transféré à l'un des postes les plus reculés du Nord-Ouest.

Un missionnaire catholique éminent, ceint aujourd'hui de la mitre épiscopale, arrivait, il y a bien des années, à un poste de la Compagnie, dans l'un des districts du Nord. Le temps était extrêmement rigoureux et une froide bise soufflait violemment et glaçait les membres du malheureux voyageur.

L'intrépide apôtre, perclus de froid, n'avait pour se protéger contre cette température sibérienne, qu'un pantalon fait en corde-roi, qui est une étoffe bien peu chaude. Le magasin de la Compagnie étant rempli de pièces de drap d'une grande variété, il demanda à l'agent de lui en vendre une ou deux verges afin de se confectionner des guêtres ou *mitasses*. On pourrait croire que ce dernier s'empressa d'accéder à cette demande. Ce fut pourtant tout le contraire. Il répondit que ce drap était destiné exclusivement à servir de contre-échange pour les pelleteries, et qu'il ne pouvait en vendre pour aucune considération, tant les ordres de la Compagnie étaient formels.

Ainsi le missionnaire, aussi inhumainement rebuté, dut entreprendre une course de plusieurs semaines dans les plaines glacées du Nord-Ouest, n'ayant souvent pour lit que la froide couche de la neige, sans avoir pu obtenir deux verges de drap pour se protéger contre les rigueurs du climat.

Cet intrépide apôtre de Dieu, c'était Sa Grâce Mgr. Taché, l'éminent archevêque de St. Boniface, qui en ce moment est cloué sur un lit de douleur, victime des glorieuses infirmités gagnées par près de trente années de courses apostoliques.

IV.

Il serait facile de multiplier de semblables traits. Mais en voilà plus qu'il ne faut pour incriminer la Compagnie de la Baie d'Hudson. Ces faits suffisent amplement à prouver qu'elle ne reconnaissait d'autre divinité que le dieu Fourrure, et qu'elle savait faire partager à ses agents ses sentiments de cupidité au point de leur faire perdre toute idée d'humanité.

Les exactions de la Compagnie vinrent à peser si lourdement sur les métis que ceux-ci menacèrent plus d'une fois de se soulever. Ils faillirent entendre de temps à autre de sourdes protestations par rassemblements, et le jour où ils eurent un chef pour se mettre à la tête d'un mouvement d'émancipation commerciale, ils se rangèrent avec empressement sous son drapeau, déterminés à obtenir justice coûte que coûte.

La Compagnie ne tarda pas à s'apercevoir que son joug devenait intolérable, et elle fit venir des troupes d'Angleterre pour réprimer tout soulèvement. En 1846, un détachement de l'artillerie et des ingénieurs royaux, formant 385 hommes, partit de Cork pour se rendre à la Rivière-Rouge, où il arriva au mois de septembre. Il était commandé par le colonel Crofton, membre d'importantes sociétés. Ce corps se partit pour l'Angleterre en 1848, et fut remplacé par une force moins considérable sous le commandement du lieutenant-colonel Caldwell.

La situation devint de plus en plus tendue, et l'agitation des *bois brûlés* faisait pressentir qu'à la moindre occasion, ils demanderaient raison à la Compagnie de leurs nombreux griefs contre son administration. Elle ne tarda pas à se présenter.

Un nommé Guillaume Sayer, métis français, fils d'un ancien bourgeois de la Compagnie, avait acheté des marchandises dans le but d'aller les revendre au lac Manitoba. La Compagnie ayant été informée du fait, dépêcha des hommes armés à sa poursuite pour s'emparer de ses marchandises. Sayer qui n'était pas homme à se laisser dépouiller impunément de ce qui lui appartenait, s'opposa énergiquement à la confiscation de ses effets. On en vint à des voies de fait, et Sayer, écrasé par le nombre, fut roué de coups, puis jeté en prison. Il fut élargi quelque temps après sur caution, en attendant son procès.

Cette scène se passait au mois de mars 1849. Trois autres métis, McGillivray, Laronde et Goute, furent aussi arrêtés, mais ils furent admis à caution. Ils étaient accusés d'avoir trafiqué "illégalement" avec les sauvages et d'avoir accepté d'eux des fourrures en échange de marchandises, en violation de la charte de la Compagnie, où il est dit que "la Compagnie de la Baie d'Hudson aura seule et exclusivement le droit de commerce et de trafic dans tous les territoires de la Terre de Rupert." Leur procès devait avoir lieu à la même date que celui de Sayer.

Un Italien nommé Ferdinand fut traité non moins arbitrairement que Sayer. Il exerçait le métier de ferblantier, et la rareté du numéraire dans le pays l'obligeait quelquefois d'échanger le produit de son travail contre des vivres et fourrures. Il n'en fallait pas plus pour attirer sur lui les foudres de la Compagnie. Aussi fut-il écroué avec les fers aux mains et aux pieds, comme s'il eut été quelque grand criminel.

Ces actes de tyrannie mirent le comble au mécontentement populaire. L'agitation se répandit d'un bout à l'autre du pays comme une étincelle électrique, et la colère des métis longtemps comprimée n'en éclata qu'avec plus d'intensité.

Mais il fallait un chef à un soulèvement contre la Compagnie. Il était heureusement tout trouvé dans la personne de Louis Riel.

Celui-ci s'était fait remarquer depuis longtemps par son esprit d'initiative, son énergie et sa facilité d'élocution. Malgré les lacunes de son instruction, il parlait avec un rare bon sens et il avait le don de s'emparer de son auditoire, de l'imprégner tout entier de ses propres sentiments, de lui communiquer la chaleur de ses convictions et la confiance qui l'animaient. Sa parole persuasive et entraînante coulait avec l'abondance et la clarté d'une source toujours limpide. Bref, Louis Riel avait tous les dons du véritable orateur populaire, et les *bois brûlés* que sa parole faisait frémir d'enthousiasme et tenait suspendus à ses lèvres, éclataient en de longues acclamations sous l'influence de ses éloquents accents.

Louis Riel jeta le premier le cri d'alarme. Il envoya des courriers d'habitation en habitation, et les métis se réunirent sous sa direction pour trancher les difficultés de la situation et mettre fin à un état de choses devenu insupportable.

Un comité de vigilance se forma sur ses représentations. Riel en fut l'âme et les principaux membres se composaient de M. Benjamin de Lagimodière, Urbain Delorme, Paschal Breland, François Bruseau. Le comité reconnut Riel pour chef et décida de suivre en tout la direction qu'il imprimerait au mouvement des métis.

Riel et ses principaux partisans continuèrent d'agiter le pays dans le but d'assurer l'acquiescement de Sayer et d'obtenir en même temps l'émancipation commerciale de la Rivière-Rouge. Leur appel trouva un écho général et l'on se prépara de toutes parts à une grande manifestation populaire.

La Compagnie de la Baie d'Hudson fut informée de ce mouvement et résolut de s'y opposer de toutes ses forces. Le procès de Sayer et des autres métis incriminés fut fixé au 17 mai 1849, jour de l'Ascension. Plusieurs virent dans le choix de ce jour une insulte préméditée et une ruse à la fois de la part de la Compagnie. Elle savait que les métis observeraient la fête de l'Ascension et ne manqueraient pas d'assister à la messe. Comme le procès aurait lieu durant l'office divin, dans l'intention des accusateurs de Sayer, on pourrait juger comme on l'entendrait. Quelques métis se rendirent auprès des autorités pour les prier de différer le procès, mais elles firent la sourde oreille. L'indignation populaire ne connut bientôt plus de bornes, et l'excitation des esprits commença à inquiéter tellement la Compagnie, qu'elle envoya des agents auprès de Mgr Provencher, le premier évêque de St. Boniface, pour le solliciter de détourner les métis de la lutte qu'ils allaient entreprendre.

L'éminent prélat leur répondit qu'il n'avait nullement participé à ce mouvement et qu'il n'était pas en son pouvoir de le réprimer. Il reprocha à la Compagnie d'être l'auteur des troubles qui menaçaient d'éclater, et de ne pas respecter les croyances d'un catholique en lui faisant son procès un jour de fête d'obligation.

Evidemment, les événements ne tournaient pas au gré de la puissante Compagnie, habituée à commander en despote et à voir les colons de la Rivière-Rouge s'incliner devant ses ordres comme des roseaux.

V.

A cette époque, le major Caldwell, venu dans le pays avec un détachement de *pensioners*, ou vieux soldats en retraite, agissait comme gouverneur de la colonie. Il avait été nommé à ce poste par le gouvernement impérial au mois de juillet 1848, dans le but principal de faire une enquête sur l'administration de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et d'examiner si les griefs des métis, concernant la traite des fourrures, étaient fondés ou non.

Mais il n'était rien moins qu'à la hauteur de cette tâche. Il ne fut qu'un instrument docile entre les mains de la Compagnie au lieu de faire une enquête impartiale et complète sur sa conduite. Il commença son examen de la situation, qui fut un véritable déni de justice, six mois après son arrivée à la Rivière-Rouge, et il eut bien le soin de n'interroger sérieusement que les personnes favorables à la Compagnie.

Il était si peu au niveau de sa position, qu'après quelques semaines seulement, le Conseil d'Assiniboia et les magistrats refusèrent d'agir de concert avec lui. Les 70 vieux soldats qui l'avaient accompagné et que l'on maintenait au coût annuel de 3000 louis sterling, au lieu de servir à la protection des citoyens, devinrent les principaux fauteurs de désordres. Il y en avait toujours quelques uns au violon, et le gouverneur Colville disait un jour dans son discours au jury, "qu'ils créaient plus de troubles que tous les autres colons ensemble."

La justice était administrée par M. Adam Thom, qui remplissait les fonctions de recorder depuis 1839. Originaire d'Ecosse, il avait pratiqué quelque temps comme avocat à Montréal, et en cas de ses fonctions judiciaires, il agissait comme aviseur légal du Conseil d'Assiniboia. C'est en cette qualité qu'il avait

conseillé l'adoption des mesures oppressives dont se plaignaient les métis, et comme ses avis faisaient loi, il était souverainement détesté de la population qui lui attribuait une large part de ses maux.

Ce recorder avait une confiance illimitée dans la justesse de ses propres opinions et ne prenait l'avis de personne. Il ne connaissait pas un mot de français et il affectait une arrogance particulière à l'égard des métis de notre origine. Il nous rappelait quelques-uns de ces juges arbitraires, ignorant la langue française, que l'Angleterre nous envoya après la cession du pays. N'était-il pas pour le moins anormal d'avoir pour juge un homme qui ne comprenait pas la langue de la majorité de ses justiciables? De plus, il ne voulut jamais condescendre à nommer un interprète français lorsqu'un jury mixte était formé, et la moitié de ses membres ne comprenaient pas plus le sens des lois qu'il leur expliquait, que s'il se fut énoncé en grec ou en hébreu.

La Compagnie a compris plus tard que l'administration de la justice était une juste source de griefs pour les métis français, et elle a toujours eu le soin par la suite de nommer des recorders, familiers avec les deux langues, entre autres l'hon. M. Johnson, aujourd'hui juge de la Cour Supérieure de cette province. Ce même principe d'équité a été adopté par le gouvernement canadien dans les nominations judiciaires qu'il a faites depuis quelques mois pour la province de Manitoba.

Ajoutons que les métis français étaient représentés d'une manière tout à fait disproportionnée à leur nombre dans le Conseil d'Assiniboia, qui administrait la colonie. Des douze conseillers législatifs neuf étaient protestants et trois catholiques. Cependant les métis français composaient la grande majorité de la population et ils ressentiaient vivement l'injustice qui leur était faite.

On aurait tort de croire que la séquestration des métis français du monde civilisé avait eu pour effet d'affaiblir la vivacité de leur patriotisme.

Ainsi, lors que l'insurrection de 1837 éclata, ils épousèrent avec ardeur la cause des *patriotes* du Bas-Canada. Ils vouèrent un culte tout particulier à l'hon. M. Papineau, en l'honneur duquel ils ne cessaient de faire entendre des chansons nationales. Ils plantèrent même dans les plaines un grand mât au haut duquel se déployait le "drapeau Papineau," qui flotta triomphalement durant bien des années.

Jos. TASSÉ.

(A continuer.)

AGRICULTURE.

CAUSEBRIE.

(Suite.)

—Nous ne sommes pas un peuple d'ivrognes, dit Léon, je m'en glorifie comme Canadien-Français; mais cela n'empêche pas que nous consomons beaucoup trop de spiritueux. Les meilleurs médecins nous disent que l'usage des liqueurs alcooliques ne peut nullement profiter à la santé; et qu'au contraire il tue le corps et obscurcit l'intelligence. C'est un poison, dit-on de tous côtés. Si le whiskey est un poison, il faut que la loi le traite comme tel. Il y a des statuts, je crois, pour régler la vente de l'arsenic et de la strichnine; eh! bien, qu'on en fasse de même pour les boissons enivrantes qui causent bien plus de crimes et d'accidents terribles dans notre pays que ces deux affreux poisons que je viens de nommer.

C'est une honte pour notre Province de tolérer un débit de liqueurs aussi considérable: des milliers de cabarets et de boutiques soutirent, chaque année, des millions de piastres à un peuple qui se plaint que les temps sont mauvais. Si on calculait tous ces millions de piastres que l'usage des boissons nous a fait gaspiller depuis vingt ans, le temps qu'il nous a fait perdre, les procès, les malheurs, les ruines qu'il a provoquées, on serait étonné de voir le pays encore aussi prospère.

—La vente des liqueurs, dit le capitaine, procure une recette assez considérable au gouvernement; il faudrait par conséquent que la loi, tout en l'abolissant ou en la restreignant dans d'étroites limites, établisse en même temps une nouvelle source de revenu capable de maintenir l'équilibre de nos finances.

Mais la création d'un nouvel impôt est toujours excessive, ment irrégulière. Le peuple qui paye volontairement des millions pour alimenter les buvettes et les distilleries, jetterait peut-être des hauts cris s'il était obligé de fournir quelques milliers de piastres pour rencontrer les frais d'une administration assez patriotique pour mépriser le revenu provenant de la vente des liqueurs.

Encore là il faudrait le concours loyal de tous les hommes publics, et quel que soit le parti qui fut au pouvoir, l'opposition s'honorerait en ne cherchant pas à recruter des adeptes parmi les mécontents. Le moyen de réussir serait de faire signer, dans chaque comté, des requêtes demandant à la législature de voter une loi qui prohiberait la vente des boissons enivrantes et en même temps établirait des dispositions pour prélever d'autres taxes. Qui veut la fin veut les moyens, et le député qui se montrerait disposé à voter pour tarir une source de revenu aussi considérable, sans vouloir en créer une nouvelle, ce député-là ne serait ni sincère, ni honnête et ne manquerait pas la première occasion de faire du capital politique, s'il n'était de l'appui des gens à vue étroite, sans compter celui des buveurs et d'une foule de personnes intéressées dans le commerce des spiritueux.

—Mais, interrompit quelqu'un, les boissons sont nécessaires quelquefois, et les auberges sont indispensables; si on les abolissait où les voyageurs se logeraient-ils?

—Les boissons, continua le capitaine, peuvent être requises en certains cas, aussi le législateur ne manquerait pas de mettre des exceptions sages à la prohibition qui serait décrétée. Quant aux auberges, l'absence du verre et de la carafe ne devrait pas les empêcher de recevoir dignement les voyageurs respectables. Faisons disparaître toutes ces tavernes dont les liqueurs empoisonnées font souvent le seul mérite, et nous verrons sur-

gir des maisons de tempérance, en petit nombre il est vrai, mais tenues sur un bon pied et capables de donner une hospitalité convenable aux voyageurs. Ces derniers seront loin de regretter le temps où leur repos était troublé par le tapage des habitués de la buvette.

La restriction apportée au commerce des liqueurs contribuerait à rendre le bonheur dans plusieurs familles d'agriculteurs. Que de malheureux pères sont abrutis au point de faire subir les plus mauvais traitements à ceux qui devraient leur être chers. Par leur dureté et leur cruauté habituelles ils se rendent indignes de l'amour de leurs enfants et font soupirer ces derniers après le jour où ils pourront s'échapper du joug paternel. Que de jeunes gens se sont ainsi expatriés parce que le toit natal n'était plus pour eux qu'une horrible prison. Je sais qu'il y a des parents sobres qui se conduisent d'une manière révoltante à l'égard de leurs enfants; mais le plus souvent c'est l'ivrognerie qui étouffe ainsi les plus doux sentiments de la nature.

Le bannissement du whisky contribuerait aussi à maintenir la dignité de la classe agricole durant les élections. Il sera beau et honorable pour les cultivateurs le jour qui verra un candidat se présenter, subir une lutte et se faire élire sans faire boire les électeurs à ses dépens. Comment veut-on, en attendant, qu'un député se dévoue pour nous obtenir ou nous imposer une mesure utile, quand il sait que les meilleurs arguments qu'il pourrait employer pour expliquer ou justifier sa conduite ne vaudraient rien, et qu'il lui faudrait toujours se ruiner pour arroser le sècle de ses partisans.

Le capitaine B. et ses amis, continuèrent ainsi, durant toute la veillée, à exprimer leur manière de voir sur les différents abus préjudiciables à la classe agricole. Ce fut avec regret que je vis se terminer une conversation qui m'intéressait si vivement.

Une fois que les étrangers nous eurent souhaité bonne nuit, le capitaine me fit promettre d'aller le lendemain, avant mon départ, faire la visite d'une de ses terres située à quelques arpents de là et occupée depuis 20 ans par un fermier nommé José.

—Ce fermier, dit mon hôte, est un ancien et fidèle serviteur de mon père que je n'ai point voulu déplacer, bien qu'il soit le routinier le plus encroûté du monde. Je me contente de recevoir, chaque année, une légère somme d'argent qu'il me paye à titre de loyer, et il exploite la terre à son profit de la manière qu'il l'entend. L'entretien des bâtisses est à sa charge; mais vous verrez que cet entretien lui coûte peu. La maigre rente qu'il me donne devrait lui permettre de vivre richement; mais c'est le type du cultivateur arriéré, c'est à ce titre que nous lui ferons visite demain matin.

Bien que la vue d'une ferme mal tenue ne m'intéressât guère, cependant j'accédai à la proposition du capitaine B., et après m'être bien reposé durant toute la nuit, je suivis mon hôte chez le fermier José.

(A continuer.)

LES NOMS DE FAMILLE ET LEUR EXPLICATION.

LES VISAGES BASANÉS.

Quand une figure était d'un brun tanné, on donnait autrefois le nom de *maure* à celui qui en était porteur.

Les hommes n'étaient pas les seuls du reste qu'on baptisât ainsi. Un cheval brun s'appelait *cheval morel*, *moreau* ou *moriau*. On le trouve encore dans le dictionnaire de l'Académie. Le canard *morillon* est de plumage foncé. Le *moroquin* était un drap de couleur sombre. Sombre est aussi la plante appelée *morelle*, si commune en certains pays. On appelle encore *morillon* une variété de raisin noir et *mourou* une cerise (Midi) plus foncée que les autres.

Pour en revenir à l'espèce humaine, il est un sobriquet que nous donnons encore aux visages de couleur foncée, c'est celui de *moricaud*. Celui-là paraît pour nous contemporains avoir sa raison d'être, tandis que presque tous les anciens synonymes que nous allons lui adjoindre, ne semblent plus justifiés par les visages basanés de leur propriétaires.

C'est que, tout blanchit avec le temps, et les *Moreau* du temps jadis peuvent aujourd'hui n'avoir plus rien du teint basané de leurs pères.

De *Maure* viennent *Maurand*, *Maurant*, *Mauras*, *Mauraux*, *Maureau*, *Maurey*, *Maurice*, *Maurin*, *Maurio*, *Maury*.

De *More*, qui sent la Bretagne, viennent *Morain*, *Morand*, *Morando*, *Morane*, *Morange*, *Morard*, *Moras*, *Morat*, *Mor tel*, *Morau*, *Moreau*, *Moreaux*, *Morlat*, *Moreno*, *Moret*, *Moretin*, *Morrey*, *Moria*, *Morice*, *Moricot*, *Morillon*, *Morillot*, *Morin*, *Morinat*, *Morineau*, *Morinet*, *Morino*, *Morio*, *Morot*.—Le nombre des *Morin* et *Moreau* est considérable;—celui des *Mauvel*, *Moré*, *Moréle*, ne l'est pas moins. A ce dernier groupe se rattachent *Morillon*, *Morillot*, *Morlon*, *Morlot*, *Morlat*, *Morlet*, *Morellet*, *Morland*.

Les *Moreau*, *Mauvel*, *Mourey*, *Mourel*, *Mauriot*, *Mourichon*, *Mouriot*, *Mourlon*, *Mourlot*, *Mourou*, devaient jadis être les plus foncés de tous, car ils sont originaires du Midi où la peau brune est ordinaire. En Provence, les *Maures* d'Afrique sont encore désignés par le nom de *Mourous*.

L'Eglise honore deux saints, saint Maur et saint Maurice, qui ont encore contribué à répandre l'usage du nom, avec cette différence que *Moriceau*, *Morison*, *Morisoit*, *Maurisse*, *Morisseau*, *Morisset*, *Morisson*, *Morize*, *Morizet*, *Morizot*, *Moriceau*, *Mauris*, *Mauritz*, *Moris*, sont uniquement dérivés du nom patronymique et ne dépendent pas comme ceux plus haut mentionnés de la couleur de ceux à qui on les donne.

JAMES H. JOHNSTON, ecr., Montréal, écrivit en août 1871, comme suit: C'est un grand plaisir pour moi de pouvoir rendre témoignage du bien que j'ai éprouvé en faisant usage du sirop composé d'Hypophosphite de Fellows. Je trouve que c'est un tonique nerveux d'un grand pouvoir et d'une grande efficacité, qui m'a guéri, en peu de temps, de débilité générale et d'irritation des nerfs, et je devins robuste et vigoureux, sous son influence et ai gagné, en même temps, considérablement en poids.

LES DOCTEURS THOMPSON, SAUNDERSON, GULL ET CORVISART.

Le docteur Saunderson est un très-habile chirurgien d'un âge déjà mûr et jouissant à Londres d'une réputation méritée. C'est lui qui a fait, à Camden-House, avec le docteur Burdon, l'autopste de Napoléon.

Sir Henri Thompson est un homme maigre, de taille moyenne. Sa physionomie est celle d'un bourgeois anglais distingué. Il a de cinquante-quatre à cinquante-cinq ans, mais il paraît plus jeune. C'est un élève de Civiale. Il est chirurgien de l'*University College's hospital*, où il n'a qu'un petit service de chirurgie; mais sa clientèle et sa position dans la capitale de la Grande-Bretagne sont considérables. C'est ce qui explique comment il a été appelé à Chiselhurst pour une opération qu'aurait faite certainement aussi bien que lui tel de nos chirurgiens que je pourrais citer, le docteur Mallez, ou le docteur Mercier.

Le docteur Gull est le fils de ses œuvres, et c'est, dit-on, à une charité providentielle qu'il a dû son éducation, car son père n'était qu'un pauvre ouvrier du port à Londres. Sa situation tient surtout aux soins, couronnés de succès, qu'il a donnés, il y a un an, au prince de Galles, et qui lui ont valu le titre de baronnet. Chaque jour, durant la maladie de l'Empereur, appelé à Chiselhurst à cause de sa haute réputation scientifique, il s'y rendait de Londres pour constater l'état du malade et conférer avec les autres médecins.

Le docteur Lucien Corvisart, neveu du célèbre baron Corvisart, mort en 1821, est un homme de quarante-huit à cinquante ans à peu près. Il a la physionomie un peu militaire, et porte une moustache qui n'est pas sans analogie avec celle du défunt empereur. M. Corvisart, qui était à Paris médecin particulier du prince impérial et familier des Tuileries, est connu dans la science par des travaux sur la digestion, et il aurait pu, s'il eût voulu, se créer facilement en France une position d'une certaine importance. Il a préféré suivre dans sa retraite l'empereur Napoléon, auquel il était fort attaché, et dont, comme le docteur Conneau, il ne s'est jamais éloigné. C. P.

FINESSE DES GALICIENS.

Entre les populations de l'Espagne, les Galiciens, habitants de la Galicie, sont remarquables pour leur intelligence, leur finesse, leur conscience facile. Le trait suivant en est une preuve:

Un Galicien vient à Madrid sans un réal dans sa poche; il a eu tout juste de quoi faire la route en déposant huit sous par étape; une étape est de huit lieues de France; arrivé à Madrid, il voit un joli commis marchand, élégant comme un gentilhomme, qui balaye le devant de son magasin:

—Oh! señorito, dit-il, cette besogne n'est pas faite pour un homme comme vous; donnez-moi votre balai.

Et en effet le Galicien pose son parapluie rouge en un endroit sûr, prend le balai et balaye, comme s'il n'avait fait que cela toute sa vie; dans l'espace d'un an, avec la même humilité, le même désintéressement, il balaye successivement le devant du magasin, le magasin lui-même, puis les escaliers, puis les corridors, puis les chambres, puis enfin toute la maison; de temps en temps on lui donnait pour sa peine quelques sous avec lesquels il vivait; nous pouvons dire, d'ailleurs, que pour diminuer sa dépense, le maître de la maison, voyant cet homme si honnête et si laborieux, lui avait donné un cabinet où celui-ci couchait sur un mauvais matelas.

Au bout d'un an, le Galicien se présente devant le patron, et avec toutes les politesses en usage chez ce bon peuple, il lui annonce qu'il aurait besoin des petites économies qu'il lui a confiées en entrant chez lui. Le patron répond qu'il ne sait pas ce que cela veut dire. Le Galicien répond qu'il parle des 4,000 réaux qu'il lui a confiés. Le patron tombe de son haut et met à la porte le Galicien, qui pleure, qui gesticule, qui intéresse les voisins à sa situation, mais il se garde bien de dire un mot injurieux à celui qui lui a fait tort d'une somme si considérable pour lui; mais il va trouver un avocat de son pays, beau parleur qui, croyant à la parole d'un compatriote, l'aide avec tant de conviction qu'il fait condamner le patron à rembourser la somme; celui-ci s'y refuse; l'avocat le fait condamner à la prison. Comme c'était plutôt pour son honneur que pour la somme que plaiderait le marchand, il s'entend avec un de ses amis qui, en plein tribunal, vient dire au tribunal:

—Vous êtes dans l'erreur, mon cher, ce n'est point à M. un tel, mais à moi, que vous avez remis les quatre mille réaux.

—Ah! monsieur, répond le Galicien, des vôtres, je n'en suis pas inquiet; je savais bien qu'à la première demande vous me les rendriez, vous; mais je n'avais pas la même confiance dans le patron, et le tribunal voit que j'avais raison.

Et le Galicien s'en retourna chez lui avec les quatre mille réaux du patron et les quatre mille réaux de l'ami qui avait si complaisamment doublé son capital.

CHOSSES ET AUTRES.

Il paraît que lorsqu'une grande actrice se marie, elle perd un peu de son prestige. Ses sourires et ses regards n'ont pas autant d'empire sur l'auditoire.

Les montres qui portaient le nom de la Nilsson ne se vendent plus depuis qu'elle est mariée.

ASSASSINAT OU SUICIDE.—Nous lisons dans l'*Indicateur* de Péruwez, Belgique:

La nouvelle d'un drame affreux a péniblement impressionné notre ville, dernièrement.

Un brave et honnête ouvrier de la Cerfontaine, Charles Decendre, fondeur à l'établissement de M. Cornez, avait la gorge coupée dans son lit. Était-ce un suicide? Était-ce un crime?

La rumeur publique se prononça pour la seconde alternative.

Decendre, âgé de 42 ans, avait épousé, il y a six semaines, une jeune fille du hameau de la Vallée, mais cette union était loin d'être heureuse. La femme avait quitté volontairement le domicile conjugal deux ou trois jours après le mariage, et elle y avait été réintégrée depuis peu, sur les instances du mari, et après l'intervention énergique de son père à elle.

Jendi elle était rentrée assez tard au logis, après une absence que son malheureux époux lui avait, parait-il, défendu de faire. Elle avait, dit-on, passé une partie de la soirée dans la société d'un homme qui l'avait recherchée jadis.

Cependant, tout était calme dans la maison, lorsque, vers 11 heures, Mme Decendre, la mère de Charles, qui couchait à l'é-

tage supérieur, entendit un cri épouvantable qui semblait partir de la chambre des époux. Elle descend, elle entre.

Son fils, baigné dans son sang était étendu sur le lit dans l'attitude du repos et criait d'une voix déjà râlant: "Maman: j'étouffe." A l'extrémité du lit, la jeune femme était accroupie sur les couvertures et disait les yeux hagards: "Mon Dieu! Charles, qu'avez-vous? qui est-ce qui vous a fait cela?"

La victime succomba bientôt. On appela au secours. Des voisins arrivèrent. On courut avertir la gendarmerie. Le brigadier Philipart fut à l'instant même sur les lieux; il fit mander M. le juge de paix et l'enquête commença.

Le premier résultat fut de faire garder la jeune femme Decendre par deux gendarmes. Celle-ci se lamentait, protestait de son innocence et réclamait la protection de tous.

Le rasoir, instrument de la jugulation, s'était brisé? un morceau de lame était entre le lit et le mur?

A 9 heures, le parquet de Tournai arriva accompagné d'un médecin légiste, l'instruction et les opérations furent passablement longues.

A six heures du soir, la coupable présumée était conduite en voiture à la station, pour être écrouée en la prison cellulaire de Tournai.

Cette femme se nomme Léocadie Beaumont. Elle est âgée de 22 ans.

A la station, la foule toujours prompte, la poursuite de ses huées.

D'après la version publiée ce matin par l'*Economie* de Tournai, la femme de l'infortunée Decendre a raconté que son mari s'était suicidé à l'aide de son rasoir.

LE "PEREIRE" ET LA "LAURA".—Nous trouvons dans le *Journal du Havre* les détails qui suivent sur l'abordage du *Pereire* et de la *Laura*, dont nous avons parlé:

Le *Pereire*, dans la nuit du 2 février, nuit aussi obscure et aussi sombre que possible, par un temps mauvais et une mer très grosse, est tombé sur le malheureux navire allemand, le trois-mâts *Laura* dont la présence n'était relevée par aucun feu.

Une collision épouvantable et terrible se produisit instantanément, et sans qu'il fut possible de l'éviter.

Toute manœuvre utile du paquebot était devenue presque impossible, en raison de la trop grande proximité des deux bâtiments, quand, du *Pereire*, on aperçut l'autre navire à l'avant du steamer.

Le navire abordé longea le steamer et disparut bientôt derrière lui, sans qu'il fut possible, par cette affreuse nuit, de lui porter aucun secours.

Le capitaine Surmont (dont le nom seul rappelle à notre population maritime de nombreux actes de courage et de dévouement) commandait le *Pereire*; ne pouvant porter un secours immédiat au navire heurté, il ne voulut pas quitter le lieu de l'abordage avant d'être bien certain que son aide n'était plus d'aucune nécessité.

Il attendit donc le jour et fut assez heureux, lorsque le matin vint éclairer le théâtre de l'accident, pour rejoindre à peu de distance de lui, le navire naufragé, qui se trouvait en détresse, en partie démanté, la coque brisée et pleine d'eau.

Le pont du *Laura* était incessamment couvert par la mer, dont les lames déferlaient avec violence. Le malheureux équipage demanda instamment à être recueilli à bord du vapeur. Un canot de sauvetage fut aussitôt mis à la mer, et, après de grandes difficultés, parvint à ramener les dix naufragés restés sur le navire désemparé.

Au moment de l'abordage, le capitaine et le second, qui se trouvaient à l'arrière, avaient, parait-il, été tués et précipités à la mer par les débris de la mâture ou la violence du choc.

Dans le ferme désir d'accomplir tout ce qu'il était humainement possible de faire, le courageux commandant du *Pereire* ne voulut pas se résoudre tout d'abord à abandonner un navire en des circonstances aussi graves.

Par ses ordres, on essaya d'envoyer une remorque au bâtiment en détresse; mais tous les efforts furent vains. Le vent et la mer devenaient de plus en plus furieux, et, pour éviter de plus grands dangers, le brave commandant se résigna à ne sauver que les hommes.

Les Italiens se demandent depuis quelque temps ce que le Vésuve a envie de faire. Son principal cône s'est aplati et tout annonce un fort éboulement intérieur.

L'éboulement de la montagne aurait pour cause principale la dernière éruption, par laquelle les matières inflammables formant l'assise du volcan auraient été épuisées. La montagne, vidée en quelque sorte et dont il ne reste plus que la croûte extérieure, s'affaisserait dans le gouffre. Il en a été ainsi de bien des cratères éteints sur le côté occidental du golfe de Naples, à la Solfatara, par exemple, et près des villes mortes, Baia, Cumés, etc.

S'il faut que le Vésuve disparaisse les Italiens vont s'ennuyer.

DÉSÉSPOIR DE VIEILLES FILLES.—Mlle Célestine et Julie Ratel, deux vieux minois de 54 et 52 ans respectivement, se sont suicidées dernièrement à Paris, avec du laudanum. Eprises toutes deux d'un violent amour pour un jeune homme de 22 ans qui, comme on peut le croire, n'était pas du même avis que les deux déesses quinquagénaires, elles tombèrent dans un tel désespoir en apprenant son mariage, qu'elles résolurent de suite de mettre fin à leurs tourments au moyen d'un toxique.

Dans l'île de Ceylan, on ne donne aucun titre au roi; mais par respect, en lui parlant on se dépouille de la qualité d'homme. Par exemple, s'il demande d'où l'on vient, on lui répond que son chien vient de tel endroit; s'il demande combien on a d'enfants, on lui répond que sa chienne a donné deux enfants à son chien.

C'était un usage commun du temps de l'ancienne chevalerie, que les dames et les demoiselles du plus haut parage apprirent la chirurgie pour se rendre utiles à leurs frères, frères, maris ou parents qui couraient à chaque instant le danger d'être blessés dans les combats, tournois ou joutes.

Un nègre réfléchissant sur le sort du cochon, disait: les blancs font du nègre un ouvrier; du bœuf, un ouvrier; du cheval, un ouvrier; de tout un ouvrier, excepté du cochon. Le cochon ne travaille point, il mange, il boit, il se promène, il dort quand il lui plaît. Enfin le cochon vit comme un gentilhomme.

La bouse ou fiente de vaches est sacrée chez les Indiens. Ils se mettent tous les matins, au front, sur la poitrine et aux deux épaules, de la cendre de cette fiente desséchée. Ils croient qu'elle purifie l'âme, et les Bramines en mêlent pendant leur noviciat, dans tous ce qu'ils mangent. Il y a chez les Baniyas

l'ordre de la Queue de vache; le roi, après l'avoir passée au cou de celui qu'il honore de cette distinction, l'embrasse en lui disant: Aimes les vaches, aimes leur fiente.

Proudhon a dit: Henri V est seul logique, et, comme ce qui est logique tôt ou tard se réalise, Henri V reviendra.

CENTENAIRES.—On a de tout temps fait une attention singulière aux hommes privilégiés, qui ont franchi les bornes ordinaires de la vie humaine; et l'on a soin aujourd'hui partout de les faire connaître exactement. Tels sont les deux anglais Parr et Jenkins, Macrobes modernes, dont la prodigieuse vieillesse est encore pour bien des gens un problème. Toute la tradition d'Angleterre atteste l'âge de Guillaume Parr, qui vécut environ un siècle et demi; et dans un des journaux de Londres, on trouve, en faveur de Jenkins, le témoignage que nous allons rapporter fidèlement:

"Quand je vins demeurer à Boston (dit mademoiselle Saville,) on me conta diverses particularités de l'âge avancé de Henri Jenkins. Je fus longtemps à en douter, jusqu'à ce qu'un jour il vint chez moi demander l'aumône. Je le priai de me dire sincèrement son âge. Il fit une petite pause, après laquelle il me dit qu'il avait cent soixante-deux ou cent soixante-trois ans. Je lui demandai quels rois il avait vus; il me nomma entre autres Henri VIII. Je lui demandai encore quelle était la chose la plus éloignée dont il avait conservé le souvenir. Il me dit que c'était le champ de bataille de Flodden. Je voulus savoir où était alors le roi, et quel âge lui Jenkins avait. Il me dit que le roi était alors en France; que le comte de Surrey commandait les troupes, et que lui Jenkins avait alors dix ou douze ans; à telles enseignes qu'il fut envoyé à North-Holton, avec un cheval chargé de fêches, et que de cet endroit on envoya un autre garçon plus âgé, pour les conduire à l'armée. Toutes ces réponses s'accordent en effet avec les histoires du temps. On usait alors d'arcs et de flèches: c'était le comte de Surrey qui était général, et Henri VIII était à Tournay. On remarquera de plus, que Jenkins, ne sachant ni lire ni écrire, n'avait pu s'instruire dans les livres de ces circonstances. Il y avait aussi dans la même paroisse quatre à cinq vieillards de cent ans ou environ, qui convenaient unanimement avoir toujours vu Jenkins, depuis qu'ils le connaissaient, dans un âge fort avancé. Jenkins m'ajouta qu'il avait été sommelier de milord Conyers, et qu'il se rappelait fort distinctement d'avoir vu l'abbé de l'abbaye des Fontaines, avant la destruction des monastères."

Henri Jenkins mourut en décembre 1670, à Ellerton, dans le comté d'York. La bataille de Flodden s'est donnée le 9 septembre 1513, et il avait alors douze ans; d'où il s'ensuit qu'il a vécu cent soixante-neuf ans, c'est-à-dire, seize ans plus que le vieux Parr. Ainsi, c'est l'homme qui a vécu le plus longtemps après le déluge. Les cent dernières années de sa vie, il fit le métier de pêcheur. Il se souvenait d'avoir rendu témoignage à la chancellerie et dans d'autres tribunaux, depuis cent quarante ans. Il allait à pied aux assises d'York, et on l'a vu nager à plus de cent ans. Il existe une procuration, dans laquelle on trouve la déposition de Henri Jenkins, faite en 1665, comme témoin âgé alors de plus de cent cinquante-sept ans.

En 1743, on a érigé un monument à ce merveilleux vieillard, et la dépense s'en est faite par la voie de souscription. Voici l'inscription qu'on y a mise:

"Que le marbre ne rougisse point de sauver de l'oubli la mémoire de Henri Jenkins, personnage d'une naissance obscure, mais dont la vie a été mémorable: car s'il n'a pas été partagé des biens de la fortune, il a été enrichi des dons de la nature. Il a été heureux, si ce n'est par la variété de ses plaisirs, du moins par leur durée. Si le monde a méprisé son état abject, la providence l'a favorisé, en lui donnant les jours d'un patriarche, pour apprendre aux hommes le prix de la tempérance et d'une vie laborieuse. Il a vécu l'âge surprenant de cent soixante-neuf ans. Il a été inhumé en ce lieu, le 6 décembre 1670, et sa mémoire a été illustrée en 1743."

En 1760, Jacques-Marc-Donald, âgé de cent dix-sept ans et deux mois, mourut à un mille de la ville de Cork. Il avait sept pieds deux pouces de hauteur, mangeait à chaque repas près de quatre livres d'aliments solides, et buvait à proportion des liqueurs fortes, sans que sa raison en souffrit. Ses membres étaient beaucoup trop gros pour sa hauteur: un bracelet ordinaire aurait pu lui servir d'anneau. Il avait dans sa jeunesse été exposé, pour de l'argent, à la curiosité du public: mais cette façon de vivre l'obligeant à la retraite, et sa santé exigeant de l'exercice, il s'engagea dans les grenadiers et servit depuis 1685 jusqu'en 1716, qu'il revint dans son village, où il travailla à la terre, en journées, jusqu'à l'âge de cent quatorze ans.

Il se fit à Londres, le 29 juin 1700 un mariage d'un homme âgé de cent trois ans, avec une femme âgée de cent.

On a imprimé, il y a quelques années, à Copenhague, l'histoire d'un paysan de Norvège, qui a vécu cent quarante-six ans, et qui paraît toujours avoir joui d'une santé vigoureuse. Les remèdes qu'il usait dans ses incommodités passagères, n'étaient pas moins étranges que la force de sa constitution. On assure que pour se purger, il avalait une balle de mousquet.

PROMENADES A TRAVERS LES ILLUSIONS D'UN JEUNE HOMME DE LETTRES.

TROISIÈME PROMENADE.

I.

Tout n'est pas rose dans le métier de littérateur. Pour une bonne brise qui souffle d'aplomb dans vos voiles et vous pousse mollement vers le port, il y a bien des grains à subir et pas mal de bourrasques à essuyer. Rien n'est plus mouvant que la mer de l'opinion publique, de même que rien n'est plus sournoisement trompeur que le limpide firmament de la vogue populaire.

C'est ici qu'une légère vapeur, un brouillard qui se détache à peine de l'éther, se fait, en peu de temps, nuage tempétueux; c'est là que la plus innocente, la plus inoffensive vague devient rapidement montagne, montagne qui croule sur vos épaules!

Le public est un grand enfant plein de caprices:—aussi, la tâche de l'amuser, de tromper ses ennuis, de transformer ses baillements en rires à francs éclats est-elle une tâche géante, une tâche de condamné aux travaux forcés. Les épaules qui s'y risquent doivent être solidement charpentées, et les reins qui n'en ont pas peur ont besoin de n'avoir jamais eu d'accointances avec monsieur le rhumatisme.

Une fois que vous avez grimpé sur les planches, que vous avez débité votre compliment, que vous avez, enfin, déclaré à votre auditoire vous mettre à sa disposition—vous n'êtes plus vous-même, vous ne vous appartenez plus. Attendez-vous à recevoir autant d'œufs pourris par la figure, que de vivats dans les oreilles et de fleurs sur la tête!

Tout de même, malheureux forçat, poursuis, achève tes fatigantes étapes; traîne ton bruyant boulet. Là-bas, dans le lointain brumeux, est peut-être..... le swood!

II.

Telles étaient les réflexions—et bien d'autres encore, non moins mélancoliques et non moins amères—que se faisait à lui-même notre vieille connaissance Claude LaPlume, la dernière fois que j'eus l'avantage de lui payer une visite.

C'était justement dix-huit mois après les événements que je vous retraçais dans ma dernière promenade.

Naturellement, ces idées noires qui martelaient le cerveau de notre jeune ami devaient indiquer un bien grave changement dans son moral—d'ordinaire si philosophiquement insouciant.

Je le compris.

Mais qui l'avait provoqué, ce changement désastreux?.....

La vogue ne mordait-elle plus au friand appas des belles phrases de Claude?..... Les vestales de la société en commandite manquaient-elles d'haleine, ralentissaient-elles leur ardeur, conspiraient-elles contre la gloire du patron?..... Où bien, La Plume—jusqu'ici fort crédule en sa bonne étoile—pleurerait-il la mort de ses illusions?.....

Je penchai vers cette dernière supposition—d'autant plus que les idées noires dont je parlais tantôt m'ont toujours semblé être des corbeaux qui ne s'abattent que là où il y a quelque cadavre à dépecer.

J'eus la douleur de constater que mon raisonnement ne manquait pas de justesse.....

Mais—avant d'aller plus loin et de vous mettre en main la clef de cette énigme—je veux reprendre les choses là où je les ai laissées la semaine dernière et vous décrire brièvement les principales phases par où LaPlume a passé, depuis cette époque.

III.

Où votre mémoire est bien ingrate, ou vous avez encore souvenir, lecteur, de cette heureuse année qui vit l'étoile du jeune homme de lettres à son apogée.

C'était—comme je vous l'ai dit—il y a quelques dix-huit mois.

En ce temps-là, les correspondances prenaient; les lectures faisaient fureur—à ce point que l'on vit plus de vingt personnes se réunir pour en entendre; les beaux discours, sonorement débités, passionnaient les masses; le calembour se fauflait dans la conversation et avait déjà presque droit de cité dans les salons, à côté de la chansonnette et du cancan.....

En ce temps-là, aussi, La Plume,—roi des correspondants, prince des lecteurs et grand visir des hommes à langue bien pendue—La Plume florissait.

Carrefours, coins de rues, cercles, journaux, etc., étaient pleins de son nom et se le renvoyaient à l'envi—tout comme s'ils eussent joué au foot-ball.

Le digne homme était la coqueluche des salons. On se le disputait avec aigreur entre maîtresses de maisons ayant des filles à marier; et les filles, à leur tour, n'étaient pas loin d'en venir aux mains, dans une mêlée générale, pour une préférence accordée ou un regard de moins. Les demoiselles à sentiments vantaient son air grave, sa parole mielleuse, colorée et romanesque; tandis que les fillettes qui avaient lu, en contrebande, un peu de Dumas et beaucoup de Ponson du Terrail, se pâmaient d'une émotion mystérieuse à la vue de sa chevelure brune, fort longue et fort bouclée, de sa petite moustache noire, tranchant vigoureusement sur la pâleur mate de sa figure, de son regard vague et triste, enfin de l'expression de mélancolique rêverie répandue sur cette physionomie déjà si intéressante!

Notre jeune lion—pour ne pas demeurer en reste d'amabilité et pour satisfaire les appétits admiratifs de ses concitoyennes—posait avec la meilleure volonté du monde et à chaque fois que l'occasion s'en présentait. Causeur verbeux, poète à la sombre rêverie, philosophe aux distractions étudiées, il était tour à tour aimable et gai, morne et triste, bizarre et excentrique, suivant l'effet qu'il désirait produire.

Modeste au besoin, il ne manquait jamais, après avoir chanté une romance de sa composition, d'endiguer l'admiration de ses auditeurs par quelque phrase d'une humilité charmante..... comme celle-ci, par exemple: "Oh mesdames et messieurs, ménagez-moi—cette fade poésie est un péché de jeunesse!"

Ce qui n'empêchait pas la susdite chanson de n'avoir, le plus souvent, qu'une journée ou deux d'âge et d'avoir coûté tant de sueurs brûlantes à son auteur, qu'on en voyait encore des traces sur le front pâli du martyr!

Bref, l'engouement avait atteint des proportions tellement colossales, que LaPlume lui-même ne pouvait s'empêcher de répéter souvent, en haussant les épaules et ouvrant les bras: "Eh! mais.... eh! mais.... on se m'arrache! on se m'arrache!"

Ah! le beau, le bon temps!

IV.

Mais—vanitas vanitatum—en ce monde, tout passe, tout s'efface, laissant à peine pour souvenir cet éphémère sillage que creuse un navire dans l'onde subtile. Gloire, renommée, succès, vous êtes comme ces miroitantes bulles de savon, qu'un souffle d'enfant fait naître, mais qu'un souffle du temps anéantit!

Il arriva donc.... ce qui devait arriver: c'est-à-dire que l'épidémie de coqueluche, comme toute autre épidémie, se calma peu à peu, pour disparaître ensuite complètement. LaPlume descendit, degré par degré, du piédestal quasi-légendaire où l'avait un moment placé la capricieuse vogue; les mètres diminuaient de beaucoup leurs savantes combinaisons de stratégie matrimoniale; les jeunes filles elles-mêmes—en oubliant qu'elles sont—raccourcissent petit à petit leurs soupirs romanesques, puis les renfrogèrent enfin tout de bon.... Il n'y eut pas même jusqu'au menu peuple—admirateur habituel du lecteur et harangueur Claude—qui ne crut devoir donner des signes de lassitude et de tiédeur.

C'était la débâcle, c'était la dégringolade, c'était le retrait de la marée!

Notre héros essaya en vain de conjurer les éléments et d'opposer une digue à cet éboulement général. Débordé de toutes parts par l'indifférence et la froideur populaires, il lâcha pied et se réfugia, tout courant, dans une mansarde du faubourg St. Roch—pour là se livrer en paix à ses amères réflexions et aviser aux moyens à prendre.

Loin des bruits de la cohue mondaine, bien retiré et bien seul, le pauvre garçon médita longtemps sur les vicissitudes de la vie et la fragilité des châteaux en Espagne que l'on bâtit par centaines, à vingt ans. Il venait d'assister à la démolition, pièce par pièce, de l'édifice si laborieusement construit de sa renommée; et il envisageait maintenant avec une mélancolie profonde le vide immense où se débattaient, effarées, ses chères illusions.

Il résulta de cet examen et de cet inventaire rétrospectif que le plus noir spleen envahit l'âme du jeune homme et qu'une

heure vint, heure néfaste, où il fut sur le point de casser sa plume et d'envoyer la littérature à tous les diables.

Heureusement, cette faiblesse dura peu. Notre vaillant Claude se raidit contre le découragement, et, de sa fenêtre ouverte, lançant au vieux Québec un regard de défi, il prononça d'une voix prophétique:

—"Ingrate cité pour qui j'ai prodigué mes veilles, mon temps et mes facultés, pour qui j'ai ruiné ma santé, je te venterai à mes pieds avant un an. Je veux écrire un roman qui fasse rêver tes hommes, soupirer tes femmes et pleurer tes filles.... Tu regretteras alors de m'avoir délaissé; et, comme je suis bon, peut-être..... te pardonnerai-je!"

V.

Ecrire un roman!—hum! c'est bientôt dit; mais c'est, je crois, chose plus difficile à exécuter qu'on ne le pense généralement.

Il y a une masse de bons écrivains, une infinité d'excellents journalistes et tout un monde de gens instruits qui seraient bien empêchés, si, un mauvais jour, cette tâche leur incombait.

Il faut un talent spécial et un appareil de rouages tout particulier dans la machine intellectuelle, pour réussir dans ce genre de littérature. On naît romancier, comme on naît marin, orfèvre ou commerçant; et je connais tel ignorant qui est dix fois plus près d'Alexandre Dumas ou d'Octave Feuillet, que vous et moi, lecteur, qui avons pourtant la prétention d'être instruits.

Si j'étais disciple de Gall, je dirais que le romancier a, dans le cerveau, une circonvolution de plus que le commun des mortels: le lobule de la narration!

Avez-vous jamais rencontré, dans le cours de vos relations, de ces individus sans aucune instruction qui vous racontent le moindre fait avec une facilité, une coloration de langage étonnantes? de ces bons enfants du peuple, ignorants, du reste, comme des huitres, qui sont l'agrément des veillées par leur façon originale de conter, le pittoresque de leur style et la disposition intuitivement dramatique des faits qu'ils déroulent? Perdant de vue les grandes lignes, négligeant la charpente, faute de notions artistiques arrêtées, ils s'accrochent aux détails, donnent une couleur saisissante aux nuances, mettent en lumière chaque aspérité....

Eh bien! ces gens-là sont plus romanciers que bien d'autres qui se figurent l'être. Jetez-moi dans ce terrain sauvage et inculte de la graine d'instruction; arrosez-moi ça de quelques voyages et de beaucoup de lecture: il y poussera du romancier—et du bon, s'il vous plaît!....

Maintenant, que Claude LaPlume fût né avec les aptitudes, la fine perception, la délicate sensibilité et le talent de narration nécessaires pour produire un roman qui ferait rêver, soupirer et pleurer—comme il l'avait solennellement promis—c'est ce que je n'aime pas à dire d'avance.... préférant vous faire constater la chose de visu dans une prochaine et dernière "Promenade."

VINCENSLAS-EUGÈNE DIOK.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

M. Thiers a fait un grand et magnifique discours qui lui a rallié la majorité de l'Assemblée encore une fois; mais il n'est pas satisfait qu'on ait restreint son droit de parler devant l'Assemblée par les amendements suivants:

"La faculté de demander un nouvel examen des projets de loi non sujets aux trois lectures, ne sera accordée au président de la république que dans les cas où il n'aura pas pris la parole dans le cours de la première discussion.

"Le droit accordé au président de parler pendant les débats de projets de loi ne s'étendra pas aux interpellations."

Un Conservateur écrit dans le Français de Paris, des lettres qui donnent une triste idée de l'état religieux et social du midi de la France. L'impunité, le radicalisme et toutes les mauvaises passions y font la terreur des gens de bien. Ce sont à tout moment des actes d'agression et de persécution contre les riches et les prêtres, contre tous ceux qui représentent la fortune, la noblesse, la religion et l'autorité. Ce tableau inspire de funestes conjectures sur les crimes et les désordres qui s'y commettront, lorsque viendra la lutte qui se prépare. Il y a des endroits où les personnes qui ont la réputation d'être dévotes sont en butte à toute espèce d'avaries.

ESPAGNE.

Le gouvernement républicain éprouve déjà une opposition sérieuse de la part des radicaux qui s'opposent à la proposition de suspendre l'assemblée actuelle et de convoquer des cortès constituantes. Le radicalisme tuera la république en Espagne comme en France.

Don Carlos fait des progrès pendant ce temps-là et les gouvernements étrangers paraissent croire à son succès. Thiers a reconnu les carlistes comme belligérants.

ERRATUM.

Nous avons fait une grosse erreur, dans notre Revue Étrangère du dernier numéro de L'Opinion Publique, en disant que Don Alphonse, qui combat dans les rangs des carlistes, était le fils d'Isabelle, princesse des Asturies, lequel n'est âgé que de seize ans. Don Alphonse, dont nous voulions parler, l'un des chefs des carlistes qui combattent en ce moment, est frère de Don Carlos.

NOS GRAVURES.

LE MARDI-GRAS.

Le Mardi-Gras a été célébré, comme de coutume, avec entraînement au rond à patiner Victoria. Il y avait une grande variété de costumes. Le personnage qui attirait le plus l'attention de la foule fut le charmeur de serpents. Ce n'était pourtant qu'un blanc noir et les serpents étaient de bois, mais le faux charmeur de serpents remplit bien son rôle.

"JE N'AI PAS ENCORE TROUVÉ MON HOMME."

Quelle malchance! Depuis tant de jours qu'il le cherche, cet homme qu'il ne réussira pas à le rattraper. Non, ce n'est pas probable. Cet "homme" n'existe pas. De tout temps on a vu des gens à la recherche de leur "homme"; en on a vu qui, au moment où leurs services étaient requis, s'empressaient de s'esquiver sous prétexte qu'ils allaient chercher leur "homme"; d'autres pressés par leurs créanciers, remettaient le paiement de leur dette jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé leur "homme"; mais cet "homme" n'est qu'un prétexte pour refuser ou remettre à plus tard ce qu'ils n'ont pas l'intention d'accomplir.



CALIXTE LAVALLÉE.



« JE N'AI PAS ENCORE TROUVÉ MON HOMME. »—D'APRÈS UN CROQUIS DE J. PRANISHNIKOFF.



“L'HIVER.”



LE MARDI-GRAS AU BOND VICTORIA, À MONTRÉAL

Avis.—Notre agent, M. Ed. Dorion, collectera Lundi prochain et les jours suivants dans les quartiers St. Joseph, St. Antoine, St. Laurent et Centre.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 13 MARS, 1873.

SEMAINE PARLEMENTAIRE.

La session fédérale s'est ouverte avec un éclat inaccoutumé : c'était presque de la pompe vice-royale. Nombre considérable d'étrangers de distinction, toilette éblouissante des femmes, affluence des spectateurs, les fanfares de la musique, les grondements du canon, rien ne manquait à l'inauguration du deuxième Parlement de la Puissance. Le pays voulait donner de lui une bonne opinion à son nouveau Gouverneur.

Le 5, la Chambre des Communes a réuni, à l'unanimité, l'Honorable James Cockburn son Président durant ce second Parlement. C'est un honneur, un hommage mérité. M. Cockburn est un homme éminent et l'un des meilleurs orateurs qui ont présidé nos assemblées délibérantes depuis 1841. Le meilleur éloge que l'on puisse faire de sa capacité, de son impartialité, de la sûreté de son jugement, c'est de dire que pendant les cinq ans qu'il a déjà passés comme orateur des Communes, jamais personne n'a appelé de ses décisions.

Le 6, Son Excellence le Gouverneur Général prononcé le discours du Trône, dont voici la principale partie, celle qui véritablement constitue le programme de la Session :

"En adressant la parole pour la première fois, au Parlement du Canada, je désire vous exprimer la satisfaction que j'éprouve en ayant recours à vos conseils et à vos lumières, et je suis heureux de m'associer à vos travaux et d'unir mes efforts aux vôtres pour promouvoir la prospérité et le bien-être dans toute la Puissance. Je me réjouis grandement d'avoir été nommé Gouverneur dans un temps où l'avenir de la Puissance du Canada doit nous remplir de bien justes espérances, dans un temps où l'entente, les relations amicales existent avec nos voisins, dans un temps où le pays nous offre tant de preuves de progrès qui contribueront à consolider son unité politique, à développer ses ressources matérielles."

"Pour mettre en exécution la décision du Parlement, j'ai permis qu'une charte fut accordée à un corps de capitalistes canadiens, pour la construction du chemin de fer du Pacifique. La Compagnie nous a promis formellement de poursuivre vigoureusement cette œuvre importante. L'état du marché monétaire en Angleterre est prospère, et nous avons tout lieu d'espérer que des arrangements satisfaisants seront faits pour la formation du capital requis. Les correspondances, les plans, tout vous sera soumis."

"L'année dernière, des explorateurs ont été envoyés en diverses directions, pour voir à l'amélioration de nos canaux. Des appropriations ont même été faites dans ce but. Je suis heureux aujourd'hui de pouvoir vous dire que les plans et devis pour l'élargissement du canal Welland et la construction du canal de la Baie Verte sont maintenant terminés, et que l'ouvrage sera bientôt mis sous contrat. Quant aux canaux du St. Laurent, je puis vous assurer que les explorations seront terminées à temps pour que les travaux se commencent au commencement de l'année prochaine."

"Cela assurera le complément de toutes ces grandes entreprises à la même période."

"Il est consolant de pouvoir dire que les mesures prises pour l'immigration ont rencontré un succès complet et que le nombre de personnes qui ont fait du Canada leur patrie a considérablement augmenté cette année. Je n'ai pas le moindre doute que vous fournirez d'amples moyens pour augmenter le nombre de colons qui viendront tous les ans accroître la population, la richesse et la force de la Puissance."

"La compilation du dernier recensement de la Province tire à sa fin et nous croyons que c'est le temps de pourvoir à l'établissement d'un système convenable pour la collection soignée et la disposition scientifique de toutes les informations qui se rapportent à la statistique."

"Je recommande ce sujet à votre attention."

"Il est important de passer une loi pour retendre les différentes lois en force dans les provinces, relativement à la représentation du peuple. En conséquence il vous sera soumis une loi à ce sujet ainsi que pour les élections contestées."

"Votre attention sera requise sur une loi relative aux pilotes, aux épaves et aux maisons de Trinité de Québec et de Montréal, ainsi que relativement aux lois qui affectent la marine marchande."

"L'expérience a prouvé que les devoirs du Secrétariat d'Etat et du Secrétariat des Provinces peuvent être ajustés de manière à servir plus efficacement les fins publiques. Il sera présenté une loi à cet effet."

"Entr'autres mesures il vous en sera présenté une pour régler les poids et mesures, ainsi que pour amender et consolider les lois d'inspection."

"C'est un beau programme ; il est tout à la fois sage et hardi, progressif et modéré. Au point de vue général, — au point de vue de la Puissance — le programme est inattaquable. Ce qu'il veut, tout le monde le veut. Il faut commencer et finir ces immenses travaux destinés à faire la prospérité et la fortune du pays : le Pacifique, le canal de la Baie Verte, l'élargisse-

ment des canaux existants, le canal de la Baie Géorgienne, un canal de l'Outaouais. Voilà ce que le pays demande, voilà ce que sollicitent tous les vrais patriotes qui pensent que le développement de nos moyens, l'exploitation de nos ressources préparent l'avenir industriel — agricole et manufacturier — que nos nouvelles relations avec l'Angleterre nous permettent d'inaugurer. Et toutes ces grandes améliorations, Lord Dufferin, parlant au nom de ses ministres, pense qu'elles peuvent être conduites de front ; la Puissance est assez riche pour se payer ce luxe.

Mais le progrès matériel seul ne fait pas le bonheur d'un peuple. La morale et les principes planent au-dessus de ces considérations. La pureté des élections, la sincérité du suffrage populaire ont attiré l'attention du gouvernement : le discours du Trône annonce des mesures pour régler ces importantes matières. C'est bien ce dont nous avons le plus besoin. La corruption électorale a pris des développements effrayants, et, sans un remède prompt et efficace, le pays court à sa ruine. Le remède, nous l'avons dit cent fois dans ces colonnes — serait dans un mode simple, rapide et peu coûteux de décider des contestations d'élection. La référence aux Tribunaux réguliers serait le véritable remède. Est-ce là ce que veut le programme ministériel ? nous espérons que oui. Tout le monde désire un changement. Il reste à savoir si celui proposé par le gouvernement obtiendra le résultat tant désiré.

La première bataille de la session fut livrée vendredi, 7. Le sujet choisi et le débat offraient en eux-mêmes fort peu d'intérêt ; c'était une simple question de droit, ou plutôt même de procédure. Il s'agissait de savoir si certaines irrégularités flagrantes commises dans une élection devaient être soumises à la Chambre ou au comité des Privilèges et Elections. Tout l'intérêt de la séance était dans le caractère donné à la question par les chefs politiques : c'était un tournoi régulier où l'on se mesurait pour la première fois depuis les élections générales.

L'opposition demandait que la chose se fit directement et promptement par un vote de la Chambre ; le gouvernement et ses amis voulaient le référer au comité des Privilèges et Elections. Le gouvernement a remporté la victoire. Voici la division :

Pour : Anglin, Archibald, Bain, Béchard, Bergin, Blain, Blake, Bodwell, Bourassa, Bowman, Boyer, Bruce, Buell, Cartwright, Casey, Casgrain, Cauchon, Charlton, Church, Coffin, Cook, Delorme, De St. George, Dorion (Drummond & Arth.), Dorion (Napierreville), Edgar, Ferris, Findlay, Fiset, Fleming, Fournier, Galbraith, Geoffrion, Gibson, Gillies, Hagar, Harvey, Higginbotham, Holton, Hurton, Huntington, Jetté, Joly, Laflamme, Landerkin, Langlois, McKensie, Mercier, Metcalfe, Mills, Oliver, Paquet, Paterson, Pearson, Pelletier, Pickard, Poser, Prevost, Ray, Richard (Mégantic), Richards, Ross (Durham), Ross (Middlesex), Ross (Prince Edouard), Ross (Victoria), Ross (Wellington), Rymal, Scotcherd, Smith (Peel), Snider, Stirton, Taschereau, Thompson (Haldimand), Tremblay, Trow, White (Halton), Wilkes, Young (Montréal ouest), Young (Waterloo). — 79.

Contre : MM. Almon, Baby, Baker, Beaty, Beaubien, Bellerose, Benoit, Blanchet, Bowell, Brooks, Brown, Burpee (St. John), Cameron (Cardwell), Campbell, Carling, Carter, Chipman, Chisholm, Colby, Costigan, Crawford, Cunningham, Currier, Cutler, Daly, Dewdney, Dodge, Donville, Dormor, Doull, Dugas, Duguay, Farrow, Fleisher, Fortin, Gaudet, Gendron, Gibbs (Ont. N. R.), Gibbs (Ont. S. B.), Glass, Grant, Grover, Haggart, Harwood, Hincks (Sir Francis), Howe, Keeler, Kirkpatrick, Lacerte, Langevin, Lanthier, Levesconte, Little, Macdonald (Sir John A.), Macdonald (Cap B.), McDonald (Picton), Mackay, Mailoux, Masson, Mathieu, McAdam, McDougall, McGreevy, Merritt, Mitchell, Moffatt, Morrison, Nathan, Nelson, O'Connor, O'Reilly, Palmer, Pinsonneault, Pope, Price, Robillard, Robitaille, Rochester, Ross (Champlain), Ryan, Savary, Shibley, Staples, Stephenson, Thompson (Cariboo), Tilley, Tobin, Tourangeau, Tupper, Wallace (Norfolk), Webb, White (East Hastings), Witton, Wright (Ottawa), Wright (Pontiac). — 95. — Majorité, 16.

La *Minerve* analyse et apprécie ce vote comme suit : "D'après les provinces le vote se répartit comme suit :

	Contre Gouv.	Pour Gouv.
Bas-Canada	27	34
Haut-Canada	45	27
Nouveau-Brunswick	3	9
Nouvelle-Ecosse	4	12
Manitoba	0	1
Colombie	0	5

"Il y avait vingt-cinq sièges non occupés dont dix-huit assurés au gouvernement."

"Ainsi la majorité ministérielle variera comme les années passées de 27 à 45."

J. A. MOUSSEAU.

"L'INDUSTRIE."

Deux jeunes avocats de Joliette, MM. McConville, viennent de publier un journal conservateur sous le titre de "L'Industrie, journal bi-hebdomadaire, publié dans les intérêts du district de Joliette." Le programme est modéré et respire la bonne foi et le patriotisme. Nous connaissons de vieille date nos nouveaux confrères : ils ont du talent, de la persévérance et l'amour du travail. Ils peuvent faire un bon journal ; nous avons vu les premiers numéros et le commencement promet déjà. Nous leur souhaitons cordialement prospérité et longue vie.

J. A. MOUSSEAU.

M. FRÉCHETTE.

A ceux de nos lecteurs de Montréal qui reçoivent notre journal, le mercredi, nous conseillons d'aller entendre M. Fréchette, mercredi, 13 mars courant, au cabinet de lecture paroissial. Nous leurs promettons une charmante et instructive soirée.

UNE CROISADE CONTRE LA CORRUPTION.

Tous les journaux publiaient, la semaine dernière, un document important signé par les prêtres du comté de Québec, qui dénoncent énergiquement les moyens malhonnêtes en si grand usage maintenant dans les élections, et s'engagent à combattre tout candidat qui, dans le comté de Québec, cherchera à corrompre et démoraliser les électeurs par l'argent et la boisson. "Un candidat qui agit ainsi, disent-ils avec raison, fait dans une seule élection cent fois plus de mal à ses constituants qu'il ne pourra leur faire de bien, pendant toute sa vie parlementaire fut-elle longue."

"En effet, quel bien matériel pourra-t-il leur offrir en échange du bien moral dont il les aura dépouillés. Aussi n'est-il pas vrai que les élections des députés, en ce pays, sont devenues de véritables fléaux publics, dont les candidats sont responsables ; car, c'est d'eux qu'on attend le mot d'ordre pour s'abattre sur un comté, et y porter la désolation, la ruine et le scandale !"

Plaise au ciel que le clergé entreprenne sérieusement de mettre un terme aux ravages de la corruption électorale !

Jamais il n'aura eu une meilleure pensée, entrepris une chose plus utile et plus louable ; jamais il n'aura fait servir son apostolat à une cause plus sainte et plus nationale. Le clergé a déjà rendu de grands services à la religion et à la nationalité, qu'il ajoute à la chaîne de ces services, celui de nous délivrer d'un fléau qui inquiète, à si juste titre, tous les honnêtes gens, tous les amis de leurs pays.

Rien n'a plus contribué à détruire la morale et le patriotisme dans le cœur de notre population que la corruption électorale depuis plusieurs années. Auonc mal ne mérite autant que celui-là la sollicitude et le zèle de nos prêtres, et personne ne songera à le blâmer d'intervenir dans la politique pour le détruire ; personne sur cette question ne les blâmera d'être trop sévères.

Tout le monde avoue que la politique devient une véritable école de démoralisation, un champ de bataille où la victoire est au plus malhonnête, ou au plus riche ; car, généralement, si l'un des candidats pêche moins que l'autre sous ce rapport, c'est parcequ'il a moins d'argent.

Quel spectacle dégoûtant que celui des élections pour l'homme qui n'a pas perdu tout sentiment de morale et d'affection pour son pays !

Quand on voit tant de comtés prêts à voter pour l'homme qui leur jettera le plus d'argent et de boisson ; quand on voit tant d'électeurs, des hommes de moyen même, vendre, prostituer pour quelques piastres ce droit de vote auquel on tient tant en apparence, et qui a coûté si cher à ceux qui nous l'ont acquis, on se prend quelquefois à se décourager. On se demande, si c'est bien là cette population autrefois si morale, si jalouse de son honneur et de ses libertés politiques, et on est tenté quelquefois de dire qu'elle mériterait de les perdre, ces libertés politiques. On comprend comment il se fait, qu'à certaines époques, on voit des peuples, remarquables autrefois par leur indépendance et leur amour de la liberté, se courber sous le joug d'un despote.

Tous les honnêtes gens devraient prêter main-forte partout aux prêtres qui auraient la bonne pensée d'imiter ceux du comté de Québec ; leur avenir et leur influence sont en cause, car bientôt ils seront complètement bannis de la politique à moins qu'ils ne consentent à se salir. L'Eglise et l'Etat devraient s'entendre sur cette question, afin que la loi fût appliquée où la conscience serait impuissante.

Les lois ! à quoi servent-elles, quand tout le monde les enfreignant, il ne reste personne pour en réclamer l'exécution, lorsque ceux qui les ont faites sont les premiers à les violer. Comment se fait-il que les fraudes les plus honteuses, les parjures les plus abominables puissent se commettre au grand jour impunément ? La réponse est bien simple. Les meneurs d'élections étant aussi malhonnêtes d'un côté que de l'autre, et commettant les mêmes fautes, leur propre intérêt les force de se taire et de se protéger dans leurs sales opérations. Comment ? C'est devenu un art et un honneur que d'apprendre aux gens à se parjurer sans danger, de savoir leur faire accepter, sans scrupules, de l'argent pour leur vote. Il n'est pas de moyens ingénieux qu'on n'invente, de ressources qu'on ne trouve pour se tromper soi-même et tromper les autres, pour torturer sa conscience.

Un voteur hésite, il se fait prier, on lui paie vingt piastres une chose qui n'en vaut pas quatre, il va voter et sa conscience est tranquille ! Un autre s'en va travailler ; il ne veut pas voter, lui non plus, mais il est entendu que si sa femme lui envoie un mouchoir ou un col, c'est signe qu'il pourra voter. Or, le cabaleur passe, donne dix ou vingt piastres à la femme, la femme envoie le col au mari et le mari va voter !! Quelle finesse de conscience ! Mais nous n'en finissons pas s'il fallait remuer toutes ces saletés. N'a-t-on pas vu des hommes chercher à convaincre de pauvres malheureux qu'un serment politique ce n'était rien, pas même un péché véniel ?

Certes, disons-le avec contentement, ce n'est pas ainsi partout; il y a certains comtés où l'industrie du parjure et le trafic du suffrage populaire n'ont pas encore fait de grands ravages; mais il n'en est pas un seul peut-être qui ne soit plus ou moins atteint: c'est l'effet de la gangrène de s'étendre.

Quand donc le fléau cessera-t-il? Lorsque partout le clergé le combattra avec toutes les armes que lui donne l'Eglise, et lorsqu'il y aura dans les deux partis des hommes assez honnêtes et assez énergiques pour demander l'application des lois contre des fautes qu'ils n'auront pas commises eux-mêmes. Inutile de dire que la réaction désirée serait une moquerie si elle n'était faite qu'au profit d'un parti.

L. O. DAVID.

BIBLIOGRAPHIE.

"Speaker's Decisions.—1841-1872.—by Aug. Laperrière." —Voilà une collection bien précieuse, que nous devons au zèle intelligent de M. Laperrière, premier Clerc au département de la Bibliothèque d'Ottawa. C'est un livre que tous les députés, tous les représentants et tous les hommes de loi en général devraient avoir en mains. Il contient un résumé précis de toutes les décisions des orateurs de nos Chambres d'assemblée depuis 1841 jusqu'à nos jours; décisions sur des questions d'ordre soulevées dans les débats parlementaires, et décisions rendues par les orateurs siégeant dans leur chambre comme juges de la validité des cautionnements fournis par ceux qui contestent les élections. On voit de là l'importance capitale du livre et l'utilité du service rendu par le compilateur. Nous espérons que son œuvre trouvera le débit qu'elle mérite. A tout événement, le gouvernement Fédéral et notre gouvernement Local devraient, récompensant le travail d'un vieux et fidèle serviteur public, acheter un nombre considérable d'exemplaires du volume pour mettre à la disposition de tous les membres. La suggestion a déjà été faite et on nous assure qu'elle recevra considération. C'est le bon temps.

La Vallée de l'Outaouais, sa condition géographique; ses ressources, etc., etc., par JOSEPH TASSÉ.—M. Tassé est bien connu de nos lecteurs. Nous avons, plus d'une fois, eu occasion de faire l'éloge mérité de ses nombreuses productions littéraires et historiques. Il dirige son activité dévorante de préférence vers l'étude de l'histoire nationale et de nos immenses ressources en tous genres. Travailleur infatigable, chercheur avide et consciencieux, patriote dévoué, il consacre tous les loisirs que peuvent lui laisser ses devoirs officiels à des œuvres toujours utiles, qui servent à l'historien, à l'homme public et à tous ceux qui aiment la bonne et saine littérature. Son dernier ouvrage, "La Vallée de l'Outaouais," est une nouvelle pierre apportée à l'édifice de la réputation solide qu'il se fait. Sa brochure recevra l'attention dont elle est si digne. En ce temps de chemins de fer et de progrès général, on sera bien aise de connaître les ressources si nombreuses que cache le vaste territoire de la vallée de l'Outaouais, naguère encore si peu connu. Ceux qui voudront savoir à fond la nature des richesses de cette portion du pays n'auront qu'à ouvrir le livre de M. Tassé.

Qu'il continue sa laborieuse carrière; elle est très profitable à ses compatriotes et très honorable pour lui-même.

J. A. MOUSSRAU.

ÇA ET LÀ.

L'HÉROÏSME D'UN SERGENT FÉMININ.

Il vient de mourir, à Paris, à l'âge de cent ans, moins quelques mois, une femme du nom de Virginie Jesquières dont l'histoire est aussi touchante qu'héroïque. Dans sa jeunesse elle était entrée, en se déguisant, dans le 27^{ème} régiment de l'armée française, pour remplacer son jeune frère dont la famille avait besoin. Elle fit si bien son devoir que, peu de temps après, elle devenait sergent. Un jour, durant un engagement sérieux contre les Espagnols, le colonel du 27^{ème} fut frappé à mort et abandonné sur le champ de bataille. Le jeune sergent et deux soldats résolurent d'enlever le corps de leur colonel. Ils partirent tous trois, mais les deux soldats étaient bientôt renversés par la mitraille. Le jeune sergent put se rendre auprès du corps de son colonel, mais malgré toute son énergie, il s'aperçut qu'il n'avait pas assez de force pour le rapporter. Voyant alors deux cavaliers ennemis à une petite distance, il leur fit signe d'approcher. Ceux-ci, convaincus que c'était un soldat blessé, accoururent dans le but d'en faire un prisonnier. Mais ils furent mal reçus, le petit sergent en culbuta un d'un coup de fusil, et l'autre prit la fuite. Le petit sergent s'empara alors du cheval de celui qui était mort, mit dessus le corps de son colonel et rentra dans le camp français où il fut reçu au milieu des applaudissements. On s'empressa autour du jeune sergent et on s'aperçut que le sang coulait avec abondance d'une blessure qu'il avait

reçue dans le côté. Malgré sa résistance ou le déshabilla et c'est ainsi qu'on découvrit que c'était une femme.

Nous sommes heureux d'apprendre que l'industrie [fait de grands progrès dans la paroisse de Napierville; dans l'espace d'une année, on y a établi trois industries. M. Laviolette est un des hommes qui ont établi ces industries, nous aimerions qu'on fit connaître les noms des autres citoyens entrepreneurs de cette paroisse. Le comté de Napierville est un de ceux qui ont été le plus ravagés par le fléau de l'émigration; c'est donc là que le patriotisme doit faire les plus grands efforts pour développer l'industrie.

LES CANADIENS À NEW-YORK.

Depuis longtemps, il était connu que M. Desbarats devait fonder à New-York un journal quotidien illustré. Comme on a, jusqu'à ce jour, pensé qu'il était impossible de publier un journal illustré plus souvent que toutes les semaines ou les quinze jours, beaucoup de personnes ne croyaient pas au succès d'une pareille entreprise. Pourtant, c'est un fait accompli aujourd'hui. Le *Daily Graphic* a fait son apparition, mercredi dernier, dans la ville de New-York. On lui a fait une véritable ovation: 50,000 copies furent dévorées, en quelque sorte, à New-York seulement, dans l'espace de quelques heures. C'est un magnifique succès que les Canadiens seront heureux sans doute d'apprendre. Nous pourrions, dans notre prochain numéro, donner des renseignements plus complets sur cette immense entreprise.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Le premier vote de la session, qui a donné une majorité de 16 au gouvernement, inspire de grandes espérances à l'opposition. Les chefs libéraux prétendent que le ministère ne pourra supporter longtemps leurs coups. Les conservateurs ne sont pas moins confiants; ils disent que sur les membres absents ils ont une majorité de dix ou quinze.

Tout dépend des députés de la Nouvelle-Ecosse et des autres petites provinces, sur lesquels les deux partis comptent.

L'élection dans Québec-Est s'est terminée mercredi à cinq heures p.m., par une majorité de 837 en faveur de M. Pelletier sur son adversaire, M. Huot.

M. Huot avait résigné le premier jour. Il y avait près de 1,000 hommes sous les armes et des canons avaient été braqués sur quelques endroits de St. Roch et de St. Sauveur.

Malgré tout, une bande de partisans de M. Huot parvint à s'emparer d'un poll dans St. Sauveur et à déchirer les livres. Pour empêcher la cavalerie d'arriver promptement à la défense du poll, ils avaient barré la rue avec des cables. Ayant accompli leur œuvre de destruction sur ce point, ils essayèrent d'en faire autant ailleurs, mais ils trouvèrent chaussure à leur pied et furent obligés de se disperser. Plusieurs des principaux meneurs furent arrêtés. Espérons, s'ils sont coupables, qu'on fera une leçon. Il est temps que les honnêtes gens soient protégés contre les assommes à quelque parti qu'ils appartiennent.

Sir Francis Hincks a pris son siège comme député de Vancouver tout près des bauquettes occupées par les membres du gouvernement.

L'hon. M. Langevin siège à la même place que par le passé. L'hon. M. Cauchon, occupe l'une des premières banquettes ministérielles, à côté de M. Cartwright.

L'hon. M. Young a pris le siège de feu l'hon. Sandfield Macdonald, à gauche; la position de MM. Dorion, Holton, Mackenzie, Blake et Huntington, n'est pas changée. M. Fournier siège à côté de M. Blake, M.M. Jetté et Laflamme occupent des sièges voisins.

M. le Coroner a tenu il y a quelques jours, une enquête sur le cadavre de Mme Susan McMann et le jury a rendu le verdict de "mort d'une maladie de cœur." Elle a expiré dans la chambre où était exposé le corps de son mari mort la veille. Ils ont été inhumés tous les deux.

Nous trouvons dans la correspondance parlementaire de la *Gazette* de Montréal, le passage suivant que nous reproduisons sous toute réserve à titre d'information:

"Il est généralement compris que M. Cauchon est passé à l'opposition. Aujourd'hui il a eu une longue conférence avec M. McKenzie. Je pense que le sentiment qui dominera dans le parti conservateur, c'est un sentiment de soulagement en le voyant changer de côté. Il est moins dangereux combattant à gauche qu'intriguant à droite."

On lit dans la *Gazette de Sorel*, journal indépendant:

L'hon. M. Young a dit au peuple samedi soir, en partant pour Ottawa, que lorsqu'il remettrait les pieds à Montréal, le gouvernement serait battu et qu'on aurait à faire de nouvelles élections.

MM. Mailloux et Fiset ont pris leur siège du côté des bauquettes de l'opposition.

M. J. A. N. Provencher, agent d'émigration, a été nommé Commissaire Indien pour le Nord-ouest, en remplacement de M. Simpson, qui a résigné.

M. Lindsay Russell, d'Ottawa, assistant-explorateur, a été nommé agent des Terres de la Puissance au Fort-Garry, en remplacement de M. McKer, qui a aussi résigné.

L'hon. M. McKellar, membre du gouvernement d'Ontario, a reçu avis qu'un autre agent d'immigration d'Ontario, M. John Dyke, envoyé en Allemagne, a été arrêté le 14 Février, sous accusation d'encourager le peuple à émigrer. M. Dyke a télégraphié à M. Dixon, agent d'immigration du Dominion, à Londres, pour lui demander son intervention immédiate dans cette affaire.

MM. White sont devenus les seuls propriétaires de la *Gazette* de Montréal. Les MM. White sont d'habiles gens. La rédaction de la *Gazette* par M. Thomas White est remarquable.

Le *Métis* du 15 Février a un article sévère contre M. McMiken, employé du gouvernement d'Ottawa et du Bureau des terres à Fort-Garry. Il paraît que dans ce bureau où il y a de 20 à 30 employés, pas un seul français ni ne parle français. M. McMiken s'occupe de placer toute sa famille et ses amis sans songer le moins du monde aux droits des Métis.

Conseils de la Reine nommés par le gouvernement, il y a quelques jours:

Pierre Moreau, John Ponsonby Sexton, Joseph Coursol, Montréal; Geo. C. V. Buchanan, Sweetsburg; Jean Langlois, Jacq. Malouin, Québec; Wm. M. Kerr, Montréal; David Alexander Ross, Québec; Marcus Doherty, Jonathan L. Wurtele, Louis Bélang r, Montréal; Wm. McDougall, Trois-Rivières; James Dunbar, Québec; Richard Alleyn, Québec; George Baby, Joliette; Joseph G. Bossé, Québec; Joseph Alfred Mousseau, Montréal; A. Basile Routhier, Kamouraska.

Dimanche le 2 mars courant, quatre hommes masqués sont entrés chez M. Louis Savaria, cultivateur de la paroisse de Ste. Julie, comté de Verchères.

Il n'y avait en ce moment que Mme. Savaria. Se saisissant d'elle brutalement et tout en la maltraitant, un de malfaiteurs dit "tuons-la..."

—Non, dirent les autres, et à l'instant la femme fut enveloppée avec les couvertures du lit et étouffée avec des oreillers, elle fut jetée par terre dans cette position, après quoi on jeta par dessus elle le lit et la paille se ainsi qu'un sofa et plusieurs articles de ménage. En laissant la maison les monstres y mirent le feu.

Par un effet de la divine providence le feu s'est éteint de lui-même ne laissant que quelques traces d'un commencement d'incendie.

Après la messe le jeune Savaria trouva sa pauvre mère évanouie dans cette pénible position qu'on vient de décrire.

On a fait plusieurs recherches, mais sans aucun résultat.

Le *Star* enregistre un enlèvement à la Pointe St. Charles. Un employé du Grand Tronc, marié et père de famille, s'est enfilé aux Etats-Unis, entraînant avec lui la femme d'un de ses camarades, qui laisse un nombre considérable d'enfants pour pleurer son départ.

MANUFACTURE.—Nous apprenons avec plaisir que la Compagnie de Moulin à Coton de M. V. Hudon, à Hochelaga, est formée de manière à offrir toutes les garanties possibles de succès.

Les actionnaires ont élu comme Directeurs, MM. Victor Hudon, J. F. Sincennes, Honoré Cotté, Jacques Grenier et George H. Nye. Avec de tels noms on ne peut rien craindre du succès dû à cette nouvelle entreprise qui devra faire tant de bien, non seulement aux habitants d'Hochelaga, mais à notre ville entière.

ENCORE!—Foster, dont la cause a occupé nos tribunaux pendant une partie de l'été dernier, a été condamné pour quatre faux, à Boston, ville qu'il habitait avant de se livrer à son métier de faussaire.

Le *Courrier d'Outaouais* dit que la ville d'Ottawa est remplie de coupeurs de bourses depuis quelques jours. Est-ce depuis que les députés y sont?

On lit dans le *Nouveau-Monde*:

Mgr. l'évêque de Cleveland, Etat de l'Ohio, vient de publier à l'occasion du carême un mandement qui fait sensation. Sa Grandeur affirme dans ce document la suprématie de l'Eglise sur l'Etat, censure le système des écoles publiques, dit que les familles catholiques doivent, à moins d'impossibilité absolue, envoyer leurs enfants dans les écoles catholiques, défend de contracter des mariages avec des personnes n'appartenant pas à l'Eglise romaine, recommande aux catholiques d'affirmer leurs droits comme citoyens; prohibe à toutes sociétés l'entrée dans les églises, à moins que ces sociétés ne fassent acte d'adhésion à l'Eglise catholique et ne soient précédées d'un prêtre, déclare enfin qu'à l'avenir les biens ecclésiastiques cesseront d'être administrés par les laïques, et que leur administration sera transférée à l'évêque.

M. J. Bte. Daoust, ex-député des Deux Montagnes, est nommé sous-préfet du Pénitencier de St. Vincent de Paul.

LA PLUS GRANDE PROFONDEUR DE LA MER.—On croyait généralement que la profondeur extrême de la mer était égale à la plus grande hauteur des montagnes. Un sondage, exécuté par le capitaine Denham, du navire *Herald*, nous a prouvé que cette assertion n'était pas exacte.

A la latitude sud de 36° et à la longitude 37° ouest dans l'Atlantique il trouva l'énorme profondeur de 43,380 pieds français ce qui excède de 17,000 pieds le sommet de la plus haute montagne du globe. La seconde avait mis neuf heures et vingt-cinq minutes à atteindre le fond, à cause de l'extrême densité de l'eau à cette profondeur.

Mlle Lily O'Neil, du comté de Queens, près de Dublin, n'est âgée que de 20 ans et pèse déjà 546 livres. Sa jeune sœur qui a 2 ans moins qu'elle, promet aussi énormément: 322 livres et 7 onces.

Mme Patti a pris un engagement au théâtre royal italien de Londres; elle recevra \$300 par soirée.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un sou chaque.

MARIAGES.

À Montréal, le 24 février, par le Rév. M. Grangean, M. J. B. Renaud, de Collinsville, Conn., à Dlle. Louise Savariat, de Montréal.

À St. Barthélemi, le 24 février, par le Rév. U. Arohambeault, Pierre Lessard, Ecr., marchand de Ste. Ursule, à Dlle. Cordélie-Ostave Hamelin, fille de Edoard Hamelin, Ecr., entrepreneur, de St. Barthélemi.

À East Douglass, Mass., le 21 février, par le Rév. J. B. Couillard, M. Joseph Boucher, de Woonsocket, R. I., agent de *L'Opinion Publique* et de *L'Etendard National*, à Dlle. Ananda Lafrenière. Nos meilleurs souhaits à l'heureux couple.

À Fiskdale, Mass., par le Rév. M. Breton, M. H. P. Grisé, comuis, à Dlle. Hermine Masse. Garçon et fille d'honneur: M. Henri J. Masse et Dlle. Cordélie Grisé.

À Chicago, le 20 février, Eugène Fortin, Ecr., conduisait à l'autel, Dlle. Bigonness. La garde d'honneur se composait de M. J. D. D'Aignon, avec Dlle. Adeline Bigonness, et M. Eugène Robitaille, avec Dlle. Bergeron. L'heureux couple partit le même jour pour le Canada.

LA LUNE ET LE SOLEIL.

(FABLE.)

On prétend que la lune à la terre osa dire :
 "Je suis reine de l'Univers.
 "Moi...je gouverne tout, le ciel est mon empire.
 "Mes plus faibles rayons sont de brillants éclairs.
 "Le splendide soleil reçoit de moi la vie,
 "Les étoiles du ciel ne brillent que par moi.
 "Enfin tout est sous ma loi."
 Le soleil qui l'entend se rit de sa folie.
 Il retire ses feux et la lune pâlit....
 S'évanouit....

Je crois que sur la terre, on trouve plus d'un homme,
 Brillant d'un éclat emprunté.
 Le soleil disparaît, et celui qui se nomme
 Le flambeau de ce monde.... est dans l'obscurité.
 XX.

LES

CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ROMAN PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

XIII. — L'INCENDIE.

Le moment serait arrivé de tracer les lignes riantes d'un tableau doux et frais. On devine que nous voulons parler des bucoliques amours de Denis Poulaillet et de la charmante et naïve Marguerite de Kergen.

Mais à quoi bon ? A peine aurions-nous ébauché les premiers plans de ce tableau gracieux, que nous verrions d'une façon subite les couleurs de notre palette s'assombrir et l'idylle tourner au drame. Contentons-nous donc d'un précis historique tracé rapidement et avec toute la sécheresse des classiques petits ouvrages du révérend père Loricquet.

Nous le savons depuis longtemps, Denis aimait Marguerite.

De son côté, la jeune fille avait donné tout son cœur et toute son âme à celui qu'elle croyait être le chevalier Raoul-Hector de Navailles.

Comment ne l'aurait-elle pas aimé ! N'était-il pas jeune et beau, et brave, et dévoué ? Ne lui avait-il pas sauvé la vie ?

Enfin, — et nos lecteurs en conviendront sans peine, — Denis Poulaillet, sous son éclatant pseudonyme, se présentait dans les meilleures de toutes les conditions requises pour être un véritable héros de roman.

Quant au vieux baron de Kergen, il était le spectateur tranquille et souriant de cette églogue.

Dans son cœur il appelait déjà son fils celui qui avait été le sauveur de sa fille chérie.

Rien au monde, d'ailleurs, ne pouvait exciter sa méfiance ou faire naître quelques soupçons à l'endroit de Raoul de Navailles. Lors d'un voyage en France, qui remontait à des années déjà bien éloignées, il s'était trouvé en rapport avec plusieurs membres de la maison de Navailles, qu'il savait riche, considérée, et sur un fort bon pied à la cour.

Le baron ne pouvait donc considérer que d'un œil favorable une alliance avec les Navailles.

Sans aucun doute, son premier soin aurait dû être d'écrire à Paris, où il avait conservé quelques relations, et de demander des renseignements étendus sur le compte du chevalier Raoul ; mais nous le répétons, le bon vieillard était complètement aveugle par la reconnaissance qu'il avait vouée au jeune homme et par la sympathie qu'il ressentait pour lui.

Denis, d'ailleurs, n'avait tenté encore aucune démarche officielle, et, depuis deux semaines, il habitait le château de Kergen, sans avoir fait une seule ouverture au baron, relativement à ses désirs et à ses espérances.

Ses espérances avons-nous dit.

Qu'espérait-il ? que pouvait-il espérer ? Denis, nous l'affirmons, ne le savait pas lui-même d'une façon bien distincte, dans les premiers moments.

Il y avait autour de Marguerite une atmosphère de si angélique chasteté, que la pensée d'une séduction honteuse ne se présentait même pas au jeune homme.

Un mariage ?.....

Denis rejeta d'abord idée comme inacceptable ; mais, peu à peu, il y revint. Que fallait-il, en effet, pour qu'une union fût possible entre Marguerite et lui ? Eh ! mon Dieu, soutenir jusqu'au bout ce rôle qu'il avait commencé à jouer ; continuer à porter ce nom et ce titre d'emprunt qu'il avait eût.

N'était-ce pas facile ?

Restaient des difficultés matérielles : les papiers de famille, les actes de propriété qu'il lui faudrait produire.

Mais pour le capitaine des gentilshommes de grand chemin, ceci n'était que bagatelle, et toutes les grandes villes d'Allemagne recélaient des faussaires assez habiles pour lui procurer, à prix d'or, les actes et les parchemins qui lui manquaient.

Lorsque Denis eut calculé les chances bonnes ou mauvaises du plan que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, et quand il eut compris que presque toutes ces chances étaient en sa faveur, il eut comme un éblouissement. Il se vit le mari d'une femme jeune et charmante qu'il aimait, et de laquelle il était aimé. Il se vit le maître d'une dot considérable, l'héritier futur d'une magnifique fortune.

Lui, dont nous connaissons les instincts aristocratiques, il allait vivre d'une nouvelle vie, celle qu'il avait toujours rêvée, et s'incarner pour ainsi dire en un véritable gentilhomme.

Adieu à son existence aventurière d'autrefois !..... Adieu aux chevaliers du poignard, ses soldats, ses complices !.....

Denis Poulaillet, le bandit, n'avait jamais existé !..... Raoul de Navailles, l'élégant seigneur français, n'avait jamais cessé de vivre !.....

L'essentiel, pour Denis, était de faire perdre complètement sa trace à ses anciens compagnons, afin d'éviter qu'ils ne vinsent un jour réclamer leur part de l'heureuse fortune échue à leur capitaine.

Rien n'était plus simple que d'arriver à ce résultat.

Une fois son mariage décidé, Denis retournerait pour quelques heures à Falkenhorst, afin de se munir de tout l'or qui composait sa fortune et qu'il avait déposé dans une cachette introuvable. Ensuite il quitterait de nouveau ses compagnons, en investissant Roncevaux de l'autorité absolue, d'une façon définitive, et en annonçant qu'il allait jeter en France les fondements d'une opération gigantesque.

Aussitôt après l'accomplissement du mariage, Denis comptait voyager pendant plusieurs années. Ajoutons qu'il se promettrait bien, avant son départ, de mettre la police allemande sur la voie des gentilshommes de grand chemin, et cela par des avis anonymes, si clairs, si pressants, si détaillés, que, vraisemblablement, aucun homme de la bande n'aurait la chance d'échapper aux recherches. La roue et le gibet en feraient ensuite bonne et prompt justice, et Denis se trouverait ainsi délivré d'un souci grave.

On voit combien ce petit plan, sagement conçu, offrait de chances de succès, et comment notre héros, dans ses projets d'avenir ne mentait ni à ses antécédents ni à son caractère bien connu.

Maintenant reprenons notre récit, un instant interrompu par les pages qui précèdent.

Une nuit, vers les deux heures du matin, les habitants du château de Kergen furent tout à coup réveillés par un grand bruit. Les domestiques allaient et venaient dans les corridors avec des exclamations confuses. On entendait dans la cour des pleurs et des gémissements. Denis et le baron furent sur pied en même temps l'un que l'autre et se rencontrèrent dans le vestibule.

—Monsieur le baron, — demanda le jeune homme, — qu'y a-t-il donc ?

—Nous allons le savoir..... — répondit Réginald en faisant quelques pas vers la cour.

Plusieurs domestiques, portant des torches et des flambeaux, étaient rassemblés autour d'une jeune fille à peine vêtue, les cheveux éparés, les pieds nus et ensanglantés.

A demi renversée en arrière, et adossée aux premières marches de l'escalier, elle sanglotait, elle se tordait les bras, et donnait les signes les moins équivoques du plus violent désespoir.

Tout le monde la questionnait à la fois, et c'est à peine si on pouvait lui arracher quelques réponses incohérentes.

Le baron s'approcha de cette jeune fille, qui à sa vue, fit un effort pour se soulever, mais se laissa retomber presque aussitôt.

—Dieu me pardonne !..... — s'écria le baron au bout d'un instant, mais c'est la petite Roschen.....

—Oui..... monsieur le baron..... c'est elle, — répondirent dix voix à la fois.

—Eh bien, Roschen, mon enfant, — demanda vivement Réginald, — que faites-vous donc ici, à cette heure et dans cet état ?.....

La jeune fille entra ouvrit les lèvres, mais des sanglots lui coupèrent la parole.

Cependant elle finit par murmurer, d'une façon à peine distincte : — Mon père !..... mon pauvre père !.....

—Lui serait-il arrivé quelque chose ?..... — s'écria le baron.

Roschen se tordit les mains avec un redoublement de désespoir, et ne put balbutier ce mot sinistre : — Mort !.....

—Mort !..... — répéta Réginald avec épouvante et avec stupeur.

—Assassiné..... monsieur le baron..... ils l'ont assassiné !.....

—Quand ?.....

—Il y a une heure.....

—Où ?

—Dans notre maison en feu.....

—Roschen, est-ce possible ?..... Il me semble, en vous écoutant, que je fais un mauvais rêve.....

—Je l'ai vu..... je l'ai vu se débattre..... lutter..... tomber..... mon pauvre père !..... Il s'est défendu comme un vieux soldat qu'il était..... et moi je l'aidais de mon mieux..... mais ils étaient les plus forts, ces hommes..... ils étaient nombreux..... ils étaient armés..... ils ont tué mon père !.....

—Ces hommes, Roschen !..... ces hommes !..... Au nom du ciel, de quels hommes parlez-vous ?.....

—Des brigands vêtus de noir et masqués, qui, au moment où nous dormions, ont forcé les portes de notre pauvre maison..... Tenez, monsieur le baron, regardez là-bas..... voyez-vous comme le ciel est rouge..... Eh bien, c'est l'incendie..... c'est le feu qui dévore la demeure et le corps de mon père !.....

En ce moment, la jeune fille fut saisie d'une crise nerveuse tellement violente, qu'elle se débattit dans d'horribles convulsions.

—Des chevaux !..... — cria Réginald, — des chevaux et des armes !..... A cheval !..... tout le monde à cheval !.....

Les domestiques se précipitèrent en désordre du côté des écuries pour obéir aux ordres de leur maître.

XIV. — LES BANDITS.

Quelques minutes suffirent aux valets pleins de zèle, et éperonnés d'ailleurs par la gravité de la situation, pour amener devant le perron cinq ou six chevaux tout sellés.

D'autres domestiques apportèrent des pistolets qui furent placés dans les fontes, et des épées que le baron et son hôte attachèrent à la hâte autour de leur taille.

Ensuite Réginald se mit en selle avec toute la légèreté d'un jeune homme, et, suivi de Denis et de quelques valets, il lança son cheval au grand galop dans la direction de cet incendie, dont les rouges lueurs embrassaient à l'horizon le ciel noir.

La vélocité de cette course était si grande qu'aucune parole ne fut échangée chemin faisant.

Denis se sentait en proie à une vague inquiétude.

Instinctivement, il lui semblait deviner que les chevaliers du poignard ne devaient point être étrangers à ce qui se passait. Or, leur présence en cette contrée aurait été pour lui du plus fâcheux augure.

La maison de Franck Ritter, le père de Roschen, était située à un peu plus d'un quart de lieue du château de Kergen, dont elle se trouvait séparée par une colline boisée.

Aussitôt que cette colline fut franchie, la maisonnette en feu apparut comme une fournaise ardente. Déjà le toit s'était effondré. Les quatre murailles encore debout servaient de foyer à l'incendie, et des gerbes de flammes montaient vers le ciel avec des myriades d'étincelles.

Rien, du reste, ne semblait déceler la présence de ceux qui avaient commis le crime.

Aucun être humain ne se montrait autour de la maison.

Quelques élan du galop fougueux de sa monture suffirent pour amener le baron aussi près que possible de la ruine incandescente.

La solitude était, en effet, complète. Seulement, sur la terre fraîchement remuée qui entourait le petit enclos, on distinguait les traces des pas de plusieurs hommes. Ces traces conduisaient jusqu'à un bouquet de grands arbres, entourés d'un taillis assez épais. Il était évident que huit ou dix chevaux avaient été attachés, pendant un espace de temps assez long, derrière ce taillis. Il eût été facile, en plein jour, de suivre sur le gazon les pas de ces chevaux.

Mais, hors du cercle lumineux formé par l'incendie, la nuit était profonde et il était impossible de rien distinguer.

Toutes les recherches, en supposant qu'elles pussent amener un résultat quelconque, devaient donc être remises au lendemain.

—Allons..... — murmura le baron de Kergen, — nous sommes arrivés trop tard ! Ce pauvre diable de Franck est en cendres depuis longtemps..... que Dieu ait son âme !..... C'est un grand malheur pour Roschen, qui n'avait au monde que son père.....

Et Réginald, tout en parlant ainsi, fit reprendre sa monture la direction du château de Kergen, mais lentement et en

laissant flotter la bride sur le cou du noble animal.

Denis en fit autant. Il y eut un instant de silence entre le vieillard et son hôte, Denis fut le premier à rompre ce silence.

—Baron..... — dit-il.

Le vieillard tressaillit, en se voyant ainsi brusquement arraché à sa rêverie profonde.

—Eh bien ! chevalier, — demanda-t-il, — que voulez-vous ?

—Je voudrais savoir ce que vous pensez.

—A quel propos ?

—A propos de ce qui vient de se passer.

—Je pense que c'est un crime odieux, abominable !

—Sans doute, mais.....

—Mais, quoi ?

—Devinez-vous par quel mobile les assassins ont été poussés à commettre ce crime ?

—Oui, certes, je le devine.....

—Pensez-vous qu'il s'agisse d'une vengeance ?

—Non pas !... qui donc aurait pu chercher à se venger de l'inoffensif Franck Ritter ?

—Est-ce donc la cupidité qui a causé la mort de ce malheureux ?

—Oui..... j'en ai la conviction la plus absolue.

—Était-il riche ?

—Oui et non.

—Comment cela ?

—Il était fort avare et passait pour avoir amassé une somme importante pendant les douze ou quinze années qu'il avait passées à mon service en qualité d'intendant.

—Ah ! — dit l'interlocuteur du baron, — ce malheureux avait fait partie de votre maison ?

—Oui, et je crois qu'il m'avait servi avec conscience et fidélité. On prétendait dans le pays que Franck cachait chez lui beaucoup d'or.

—Est-ce vrai ?

—Je ne sais ; mais, vrai ou non, ce bruit a coûté la vie au malheureux Ritter, ce dont je suis plus affligé que je ne saurais vous le dire ; d'abord, parce que Franck était un honnête homme et que je le regrette, et, ensuite et surtout, à cause de sa fille, la pauvre Roschen, dont vous avez vu le désespoir.....

Denis inclina la tête sans répondre.

Il y eut, de nouveau, un instant de silence.

Puis, au bout de quelques minutes, le jeune homme reprit : — Croyez-vous, baron, que les assassins soient des gens de ce pays.

Le baron secoua la tête.

—Vous ne le croyez pas ? — reprit le faux Raoul de Navailles.

—Non, — dit M. de Kergen.

—Pourquoi ?

—J'ai la certitude, et, je dirai plus, j'ai la preuve du contraire.....

—Comment cela, baron ?

—D'abord tous ces paysans sont des gens honnêtes, incapables, je ne dirai pas d'une mauvaise action, mais d'un crime.....

—Vous croyez ?

—J'en suis sûr.

—Soit. Ceci est une présomption morale ; mais les preuves dont vous parlez tout à l'heure ?.....

—Les voici : Avez-vous entendu le récit entrecoupé de la pauvre Roschen ?

—Oui.

—Vous souvenez-vous qu'elle nous a dit que la maison de son père avait été envahie tout à coup par des hommes armés et masqués ?.....

—Je m'en souviens.

—Masqués, notez bien ce point. Vous vous rappelez, en outre, que nous venons d'observer les traces laissées par plusieurs chevaux tout auprès de la demeure incendiée ?

—Sans doute.

—Eh bien, de tout cela il doit résulter pour vous, tout aussi évidemment que pour moi, cette éclatante vérité : les auteurs du crime qui vient d'être commis cette nuit appartiennent à une bande parfaitement organisée, commandée militairement, et qui couvre notre contrée du réseau sanglant de ses nocturnes forfaits.....

Ce fut au tour du jeune homme de tressaillir en entendant ces paroles.

—Ce crime a-t-il donc des antécédents ?..... — s'écria-t-il.

—Quoi ? — demanda le baron, — depuis que vous êtes en Allemagne, vous n'avez entendu parler de rien ?

—Non, en vérité.

(A continuer.)

Avis — Une demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada pendant sa prochaine session, pour en obtenir un acte incorporant la Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur la Vie, et Maritime, dite "Empire." 4-4b

ARTHUR M. JARVIS.



SOTHERION.

Le Sotherion du Dr. POURTIER est proclamé par tous ceux qui en ont fait usage le remède le plus puissant et le plus efficace pour la guérison des maladies des voies respiratoires, telles que Bronchite, Asthme, Consommation, Toux, Grippe, Coqueluche, Insomnie, Palpitation de Cœur, Faiblesse de Constitution, etc.

PHILODONTE

DU Dr. POURTIER.
Pour purifier la bouche et conserver les gencives et les dents.

OMNICURE

ANTI-DOULEUR UNIVERSEL.
Remède Interne et Externe, guérit Rhumatismes, Neuralgies, Maux de Tête, Foulures, Entorses, Brûlures, Coupures, Dyspepsie, Crampes, Goutte, Érysipèle, Choléra, Gangrène.
Voir les Prospectus.

En vente chez tous les Pharmaciens et Marchands de Médecines.
Dépôt général pour le Canada, chez le Dr. POURTIER, Dentiste, Québec. 4-11 a

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETTS A \$1.00 Chaque.

Prix.	Valeur.
Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel: \$500.	6,000 00
Deux lots de terre (Rue St. Denis et Tan-narrie) \$700 chaque.	1,400 00
Huit lots de terre (Chemin Ste. Catherine) \$300 chaque.	2,400 00
Quarante-huit lots (Côte Ste. Catherine) \$150 chaque.	7,200 00
Un prix en Or de mille piastres.	1,000 00
Cinquante prix de \$50 chaque.	2,500 00
Cent prix de \$5 chaque.	500 00
Deux cents prix de \$3 chaque.	600 00
Six cents prix de \$1 chaque.	600 00
Mille dix prix valant.	\$21,200 00

DONS:

1—A l'Évêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale.	2,000 00
2—Pour venir en aide à la construction de la chapelle de N.-Dame de Lourdes.	1,000 00
3—Aux pauvres (Société St. Vincent de Paul).	1,000 00
4—Aux Sœurs du Bon Pasteur.	500 00
5—Aux Jéunités.	500 00
6—Aux Oblats.	500 00
7—Aux Sœurs de la Providence.	500 00
8—Aux Sœurs de la Miséricorde.	500 00
9—A la Colonie Piepoli.	500 00
	\$7,000 00

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le dixième gratis. Les argentés seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêque de Montréal.

Le sousigné devra chaque semaine faire un dépôt des argentés des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le *Nouveau-Monde*, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au sousigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETTS.

20 " " " 22 " " etc.

Les lettres adressées au sousigné devront être franches de port.

S'adresser à

G. H. DUMESNIL,

Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie,

No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7 b

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN,

144 Rue St. Laurent,

MONTREAL.

2-272a

(Établi en 1856.)

HOPITAL DU SACRE-CŒUR DE JESUS.

GRANDE ŒUVRE DE CHARITÉ!

LOTÉRIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la construction de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS:

I. GAIN OFFERT.

	Valeur des lots.
1 Lot. 2 bons chevaux pour lesquels il est offert.	\$400 00
2 Montres d'or, \$60. \$40	100 00
1 Cornet à piston, monté en argent	50 00
1 Chaises brodées en laine.	55 00
2 Tableaux:—Sacré-Cœur de Jésus et de Marie.	25 00
1 Service à déjeuner, en argent	25 00
1 Magnifique Prie-Dieu.	36 00

En tout 1 000 lots, dont plusieurs d'une grande valeur.
Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II.

VENTE DES BILLETTS.

Chaque billet se vend 25 centimes. Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir:

1. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3.

2. 3 billets pour 24; " " " 27 billets pour \$6.

Le nom et la résidence de l'acquéreur de billets doivent être écrits lisiblement sur la marge de chaque billet qu'il achète, puis ces billets en sont détachés et lui sont remis; mais les marges restent entre les mains de celui qui les vend, pour être renvoyées au sousigné, pour la fin de mai prochain. De cette manière la perte des billets détachés, une erreur dans la numération ou la falsification des numéros, ne peuvent entraîner aucun inconvénient.

Des dépôts de billets seront faits dans toutes les paroisses, chez messieurs les Curés et autres personnes qui voudront bien se charger d'en vendre, et cette vente durera jusqu'à la fin de mai.

III.

TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr. l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister. Et pour cette fin, le lieu, le jour et l'heure du tirage des lots seront annoncés dans les journaux de Québec.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage:
1. Toutes les marges des billets vendus, portant le nom des acheteurs, seront déposés dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro qui le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au sousigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.
4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre.,

Hôpital-Général, Québec.

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS
De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau.
On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.

Bureau et Manufacture

No. 536 à 542, RUE CRAIG,

MONTREAL,

77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH.

3-22 b

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLIEUR ET J. MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.

Les abonnés de "l'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

OPINION PUBLIQUE

PORTE VOISINE DU NO. 57 RUE ST. GABRIEL

MONTREAL. 3-49xf

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL,

SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E.-U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantissant pour cinq ans.

THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment splendide de Pianos et Orgues.

Pianos à louer, Pianos échangés

Orgues à louer.

Réparations faites convenablement.

Pianos vendus par versements faciles.

Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets."

Les instruments à meilleur marché dans Montréal.

3-42a

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-38 2a.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1856.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,

ALFRED LABARRAQUE & C^{ie}.

QUINQUINUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinquinum Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinquinum Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le Quinquinum Labarraque se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards épuisés par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs, ce vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liqueur Concentrée et Titrée.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acroté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manquement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manquement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:— Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille:

BRONCHITES CATARRHE DE LA VESSIE RHUMES TOUX OPINIÂTRE IRRITATION DE POITRINE COQUELUCHE.

EN LOTIONS:— Liqueur pure ou étendue d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU DEMANGEAISONS MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:— Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

ETEIGNOIR D'INCENDIE



FIRE EXTINGUISHER.

"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU."

EMPLOYÉ PAR
Les chemins de fer,
Les bateaux-à-vapeur, Hôtels,
Les Mines, les Ateliers,
Les Départements du Feu, etc.

Faites demander "Its Record."
F. W. FARWELL, Secrétaire.

4-3 407, BROADWAY, N.-Y.

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE,

Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20a

A. SICOTTE,

No. 331 RUE ST. LAURENT, Ferblantier, Plombier

Poser de Tuyaux à Gas, Bains, Lieux d'Aisance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc.

Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-43a.

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN HARDES FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRS, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22a

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, le 9 Novembre, 1872. L'ESCOMPTE AUTOMATIQUE sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Com'issaire des Douanes.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au sousigné et endossées: "Soumissions pour la Nouvelle Bâtisse des Douanes, à Toronto," seront reçues à ce bureau, jusqu'à MÉRREDI, le 26 MARS prochain, à MIDI pour l'érection et le parachèvement d'une nouvelle Maison de Douanes, à Toronto, P. O.

Les plans et devis seront visibles au bureau de R. C. Windeyer, Architecte, Toronto, le et après LUNDI, le 10 MARS.

Les signatures de deux personnes, solvables et responsables, voulant se porter garant du complet accomplissement du contrat, doivent être attachées à chaque soumission.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, } Ottawa, 27 Février 1873. 4-10 b

CANAL LACHINE.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées à F. BRAUN, Ecr., Secrétaire des Travaux Publics, seront reçues à ce Bureau, jusqu'à JEUDI, le 2ème jour de ce mois, pour l'ouvrage de Forge nécessaire aux réparations et à l'entretien du Canal Lachine, pour deux ans, "à partir du 1er MAI prochain 1873.

Les matériaux fournis, et l'ouvrage exécuté par l'entrepreneur de temps en temps, selon qu'il sera requis, classés et décrits comme suit, savoir:

Pour fer fondu, de la haque description requise